Parlement européen
2024-2029

Commission des droits des femmes et de l'égalité des genres

2024/2057(INI)

5.11.2024

AMENDEMENTS
1 - 207

Projet de rapport
Lina Gálvez
(PE765.072v01-00)

Recommandation au Conseil concernant les priorités de l'Union européenne pour la 69e session de la Commission de la condition de la femme (CSW) des Nations unies
(2024/2057(INI))

AM_Com_NonLegReport

Amendement 1
Hanna Gedin

Proposition de résolution
Visa 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la convention des Nations unies de 1979 sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes,

Or. en

Amendement 2
Hanna Gedin

Proposition de résolution
Visa 1 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu les articles 21 et 23 de la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne,

Or. en

Amendement 3
Hanna Gedin

Proposition de résolution
Visa 1 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le programme de développement durable à l'horizon 2030, le principe consistant à «ne laisser personne de côté» et, en particulier, l'objectif de développement durable (ODD) 5, qui vise à parvenir à l'égalité entre les femmes et les hommes,

Or. en

Amendement 4
Hanna Gedin

Proposition de résolution
Visa 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la stratégie de l'Union en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes 2020-2025 du 5 mars 2020,

Or. en

Amendement 5
Hanna Gedin

Proposition de résolution
Visa 4 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu l'enquête menée par le Comité des Nations unies pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) en 2024 concernant la Pologne, en vertu de l'article 8 du protocole facultatif à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes,

Or. en

Amendement 6
Mathilde Androuët, Catherine Griset, Margarita de la Pisa Carrión

Proposition de résolution
Visa 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

– vu la Convention pour la protection des Droits de l'Homme et de la dignité de l'être humain à l'égard des applications de la biologie et de la médecine: Convention sur les Droits de l'Homme et la biomédecine, dite "Convention d'Oviedo" du 4 avril 1997,

Or. fr

Amendement 7
Hanna Gedin

Proposition de résolution
Visa 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la résolution du Parlement européen du 22 novembre 2023 sur les projets du Parlement européen tendant à la révision des traités (2022/2051(INL)),

Or. en

Amendement 8
Hanna Gedin

Proposition de résolution
Visa 9 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la résolution du Parlement européen du 11 avril 2024 sur l'inscription du droit à l'avortement dans la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne (2024/2655(RSP)),

Or. en

Amendement 9
Gabriela Firea

Proposition de résolution
Considérant A

Proposition de résolution	*Amendement*
A. considérant que l'égalité entre les femmes et les hommes est un principe fondamental de l'Union et que l'action extérieure de l'Union doit être guidée par ce principe;	A. considérant que l'égalité entre les femmes et les hommes est un principe fondamental de l'Union et que l'action extérieure de l'Union doit être guidée par ce principe ***si l'Union veut rester chef de file dans ce domaine et un exemple pour d'autres pays sur d'autres continents***;

Or. ro

Amendement 10
Margarita de la Pisa Carrión

Proposition de résolution
Considérant A

Proposition de résolution	*Amendement*
A. considérant que l'égalité entre les femmes et les hommes est un principe fondamental de l'Union et que l'action extérieure de l'Union doit être guidée par ce principe;	A. considérant que l'égalité ***en droit et en dignité*** entre les femmes et les hommes est un principe fondamental de l'Union et que l'action extérieure de l'Union doit être guidée par ce principe;

Or. es

Amendement 11
Diana Iovanovici Şoşoacă

Proposition de résolution
Considérant A

Proposition de résolution	*Amendement*
A. considérant que l'égalité entre les femmes et les hommes est un principe fondamental de l'Union et que l'action extérieure de l'Union doit être guidée par ce principe;	A. considérant que l'égalité entre les femmes et les hommes est un principe fondamental de l'Union ***qui doit également être valable dans le monde entier,*** et que l'action extérieure de l'Union doit être

guidée par ce principe;

Or. ro

Amendement 12
Irmhild Boßdorf

Proposition de résolution
Considérant A

Proposition de résolution	*Amendement*
A. considérant que l'égalité entre les femmes et les hommes est un principe fondamental de l'Union ***et que l'action extérieure de l'Union doit être guidée par ce principe***;	A. considérant que l'égalité entre les femmes et les hommes est un principe fondamental de l'Union;

Or. en

Amendement 13
Laurence Trochu, Chiara Gemma, Elena Donazzan

Proposition de résolution
Considérant A

Proposition de résolution	*Amendement*
A. considérant que l'égalité entre les femmes et les hommes est un principe fondamental de l'Union et que l'action extérieure de l'Union doit ***être guidée par*** ce principe;	A. considérant que l'égalité entre les femmes et les hommes est un principe fondamental de l'Union et que l'action extérieure de l'Union doit ***tenir compte de*** ce principe;

Or. fr

Amendement 14
Diana Iovanovici Şoşoacă

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution	*Amendement*
B. considérant que les droits des femmes et l'égalité entre les femmes et les hommes constituent non seulement des droits fondamentaux mais qu'ils sont en outre des conditions préalables indispensables au développement et à la lutte contre la pauvreté, ainsi que l'un des fondements d'un monde pacifique**,** prospère ***et durable***;	B. considérant que les droits des femmes et l'égalité entre les femmes et les hommes constituent non seulement des droits fondamentaux mais qu'ils sont en outre des conditions préalables indispensables au développement et à la lutte contre la pauvreté, ainsi que ***pour élever le niveau d'éducation et de civilisation, et*** l'un des fondements d'un monde pacifique ***et*** prospère ***que nous léguerons aux générations futures***;

Or. ro

Amendement 15
Hanna Gedin

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution	*Amendement*
B. considérant que les droits des femmes et l'égalité entre les femmes et les hommes constituent non seulement des droits fondamentaux mais qu'ils sont en outre des conditions préalables indispensables au développement et à la lutte contre la pauvreté, ainsi que l'un des fondements d'un monde pacifique, prospère et durable;	B. considérant que les droits des femmes ***et des filles*** et l'égalité entre les femmes et les hommes constituent non seulement des droits fondamentaux mais qu'ils sont en outre des conditions préalables indispensables au développement et à la lutte contre la pauvreté, ainsi que l'un des fondements d'un monde pacifique, prospère et durable;

Or. en

Amendement 16
Diana Iovanovici Şoşoacă

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution	*Amendement*
C. considérant que, lors de la	*(Ne concerne pas la version française.)*

quatrième conférence mondiale sur les femmes qui s'est tenue à Pékin en 1995, 189 gouvernements du monde entier, dont l'Union et ses États membres, se sont engagés à œuvrer en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes et de l'autonomisation de toutes les femmes et les filles;

Or. ro

Amendement 17
Diana Iovanovici Şoşoacă

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution	*Amendement*
D. considérant que la déclaration et le programme d'action de Beijing constituent le programme mondial le plus complet pour ce qui est de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes et qu'ils sont considérés comme la charte internationale des droits des femmes, définissant les droits des femmes comme des «droits fondamentaux de la personne» et exprimant une vision de l'égalité des droits, des libertés et des chances pour toutes les femmes dans le monde; qu'ils ont été réaffirmés en 2015 avec l'ODD 5: «Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles», figurant dans le programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations unies, dans lequel des objectifs et des mesures concrètes couvrant toute une série de questions touchant les femmes et les filles ont été précisés;	*(Ne concerne pas la version française.)*

Or. ro

Amendement 18
Mathilde Androuët, Catherine Griset, Margarita de la Pisa Carrión

Proposition de résolution
Considérant D bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D bis. considérant que les dérives du transgenrisme menacent la condition de la femme dans l'Union européenne et dans le reste du monde en brouillant l'identité de la femme, en laissant des hommes substituer librement l'identité des femmes, en encourageant des hommes à participer aux institutions, aux concours en tant que femme, en laissant des hommes bénéficier de l'égalité homme femme en tant que femme, en provoquant des violences ou en impliquant des menaces à l'égard des lanceurs d'alerte qui dénoncent ces dérives;

Or. fr

Amendement 19
Eleonora Meleti

Proposition de résolution
Considérant D bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D bis. considérant qu'en 2017, l'Assemblée des Nations unies a adopté un cadre mondial d'indicateurs visant à normaliser la collecte de données, élément clé pour la comparabilité des données;

Or. en

Amendement 20
Margarita de la Pisa Carrión

Proposition de résolution
Considérant E

Proposition de résolution	*Amendement*
E. considérant qu'à six ans de l'échéance de 2030 pour la réalisation des ODD des Nations unies, aucun indicateur au titre de l'ODD 5 n'a été pleinement atteint; considérant que les Nations unies estiment que des mesures radicales sont nécessaires pour accélérer les progrès et éviter de mettre 286 ans à combler les lacunes en matière de protection juridique et à supprimer la législation discriminatoire à l'égard des femmes;	***supprimé***

Or. es

Amendement 21
Mathilde Androuët, Catherine Griset, Margarita de la Pisa Carrión

Proposition de résolution
Considérant E

Proposition de résolution	*Amendement*
E. considérant qu'à six ans de l'échéance de 2030 pour la réalisation des ODD des Nations unies, aucun indicateur au titre de l'ODD 5 n'a été pleinement atteint; considérant ***que les Nations unies estiment que des mesures radicales sont nécessaires pour accélérer*** les progrès ***et éviter de mettre 286 ans à*** combler les lacunes en matière de protection juridique et ***à*** supprimer la législation discriminatoire à l'égard des femmes;	E. considérant qu'à six ans de l'échéance de 2030 pour la réalisation des ODD des Nations unies, aucun indicateur au titre de l'ODD 5 n'a été pleinement atteint; considérant ***qu'il est nécessaire d'accélérer*** les progrès***, de*** combler les lacunes en matière de protection juridique et ***de*** supprimer la législation discriminatoire à l'égard des femmes;

Or. fr

Amendement 22
Eleonora Meleti

Proposition de résolution
Considérant E

Proposition de résolution	*Amendement*
E. considérant qu'à six ans de l'échéance de 2030 pour la réalisation des ODD des Nations unies, aucun indicateur au titre de l'ODD 5 n'a été pleinement atteint; considérant que les Nations unies estiment que des mesures ***radicales*** sont nécessaires pour accélérer les progrès et éviter de mettre 286 ans à combler les lacunes en matière de protection juridique et à supprimer la législation discriminatoire à l'égard des femmes;	E. considérant qu'à six ans de l'échéance de 2030 pour la réalisation des ODD des Nations unies, aucun indicateur au titre de l'ODD 5 n'a été pleinement atteint; considérant que les Nations unies estiment que des mesures ***fortes*** sont nécessaires pour accélérer les progrès et éviter de mettre 286 ans à combler les lacunes en matière de protection juridique et à supprimer la législation discriminatoire à l'égard des femmes;

Or. en

Amendement 23
Eleonora Meleti

Proposition de résolution
Considérant E bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E bis. considérant que l'égalité entre les femmes et les hommes est un principe transversal devant être pris en compte dans tous les ODD;

Or. en

Amendement 24
Rosa Estaràs Ferragut

Proposition de résolution
Considérant F

Proposition de résolution	*Amendement*
F. considérant qu'une étude des Nations unies de 2024[3] sur l'évaluation de la réalisation de l'ODD 5 souligne qu'il existe toujours des normes sociales qui légitiment la violence à l'égard des femmes et des filles, réduisent l'accès aux services	F. considérant qu'une étude des Nations unies de 2024[3] sur l'évaluation de la réalisation de l'ODD 5 souligne qu'il existe toujours des normes sociales qui légitiment la violence à l'égard des femmes et des filles, réduisent l'accès aux services

de soins de santé, attribuent uniquement aux femmes les soins non rémunérés et le travail domestique et limitent les possibilités pour les femmes d'accéder à des fonctions de direction;

de soins de santé, attribuent uniquement aux femmes les soins non rémunérés et le travail domestique et limitent les possibilités pour les femmes d'accéder à des fonctions de direction; ***considérant que les femmes et les filles continuent de faire l'objet de discriminations avant même leur naissance, la pratique des avortements sélectifs en fonction du sexe étant toujours d'actualité, tant en Europe qu'à l'étranger;***

[3] Nations unies: Are we getting there? A synthesis of UN system evaluations of SDG 5 (Sommes-nous en train d'y arriver? Une synthèse des évaluations du système des Nations Unies sur l'ODD 5, uniquement en anglais), mars 2024, https://www.unwomen.org/en/digital-library/publications/2024/03/are-we-getting-there-a-synthesis-of-un-system-evaluations-of-sdg-5.

[3] Nations unies: Are we getting there? A synthesis of UN system evaluations of SDG 5 (Sommes-nous en train d'y arriver? Une synthèse des évaluations du système des Nations Unies sur l'ODD 5, uniquement en anglais), mars 2024, https://www.unwomen.org/en/digital-library/publications/2024/03/are-we-getting-there-a-synthesis-of-un-system-evaluations-of-sdg-5.

Or. en

Amendement 25
Mathilde Androuët, Catherine Griset, Margarita de la Pisa Carrión

Proposition de résolution
Considérant F

Proposition de résolution	*Amendement*
F. considérant qu'une étude[3] des Nations unies de 2024 sur l'évaluation de la réalisation de l'ODD 5 souligne qu'il existe toujours des normes sociales qui légitiment la violence à l'égard des femmes et des filles, réduisent l'accès aux services de soins de santé, attribuent uniquement aux femmes les soins non rémunérés et le travail domestique et limitent les possibilités pour les femmes d'accéder à des fonctions de direction;	F. considérant qu'une étude[3] des Nations unies de 2024 sur l'évaluation de la réalisation de l'ODD 5 souligne qu'il existe toujours des normes sociales ***et religieuses*** qui légitiment la violence à l'égard des femmes et des ***filles, les mariages précoces et forcés, les mutilations génitales des filles et l'imposition de vêtements religieux aux*** filles, réduisent l'accès aux services de soins de santé, attribuent uniquement aux femmes les soins non rémunérés et le travail domestique et limitent les

possibilités pour les femmes d'accéder à des fonctions de direction;

[3] Nations unies: Are we getting there? A synthesis of UN system evaluations of SDG 5 (Sommes-nous en train d'y arriver? Une synthèse des évaluations du système des Nations Unies sur l'ODD 5, uniquement en anglais), mars 2024, https://www.unwomen.org/en/digital-library/publications/2024/03/are-we-getting-there-a-synthesis-of-un-system-evaluations-of-sdg-5.

[3] Nations unies: Are we getting there? A synthesis of UN system evaluations of SDG 5 (Sommes-nous en train d'y arriver? Une synthèse des évaluations du système des Nations Unies sur l'ODD 5, uniquement en anglais), mars 2024, https://www.unwomen.org/en/digital-library/publications/2024/03/are-we-getting-there-a-synthesis-of-un-system-evaluations-of-sdg-5.

Or. fr

Amendement 26
Gabriela Firea

Proposition de résolution
Considérant F

Proposition de résolution	*Amendement*
F. considérant qu'une étude des Nations unies de 2024[3] sur l'évaluation de la réalisation de l'ODD 5 souligne qu'il existe toujours des normes sociales qui légitiment la violence à l'égard des femmes et des filles, réduisent l'accès aux services de soins de santé, attribuent uniquement aux femmes les soins non rémunérés et le travail domestique et limitent les possibilités pour les femmes d'accéder à des fonctions de direction;	F. considérant qu'une étude des Nations unies de 2024[3] sur l'évaluation de la réalisation de l'ODD 5 souligne qu'il existe toujours des normes sociales qui légitiment la violence à l'égard des femmes et des filles ***sans que les auteurs soient suffisamment et convenablement punis***, ***autant de normes sociales qui*** réduisent l'accès aux services de soins de santé, attribuent uniquement aux femmes les soins non rémunérés et le travail domestique et limitent les possibilités pour les femmes d'accéder à des fonctions de direction;
[3] Nations unies: Are we getting there? A synthesis of UN system evaluations of SDG 5 (Sommes-nous en train d'y arriver? Une synthèse des évaluations du système des Nations Unies sur l'ODD 5, uniquement en anglais), mars 2024,	[3] Nations unies: Are we getting there? A synthesis of UN system evaluations of SDG 5 (Sommes-nous en train d'y arriver? Une synthèse des évaluations du système des Nations Unies sur l'ODD 5, uniquement en anglais), mars 2024,

https://www.unwomen.org/en/digital-library/publications/2024/03/are-we-getting-there-a-synthesis-of-un-system-evaluations-of-sdg-5.	https://www.unwomen.org/en/digital-library/publications/2024/03/are-we-getting-there-a-synthesis-of-un-system-evaluations-of-sdg-5.

Or. ro

Amendement 27
Hanna Gedin

Proposition de résolution
Considérant F

Proposition de résolution	*Amendement*
F. considérant qu'une étude des Nations unies ***de 2024***[3] sur l'évaluation de la réalisation de l'ODD 5 souligne qu'il existe toujours des normes sociales qui légitiment la violence à l'égard des femmes et des filles, réduisent l'accès aux services ***de soins*** de santé, attribuent uniquement aux femmes les soins non rémunérés et le travail domestique et limitent les possibilités pour les femmes d'accéder à des fonctions de direction;	F. considérant qu'une étude des Nations unies[3] sur l'évaluation de la réalisation de l'ODD 5 souligne qu'il existe toujours des normes sociales qui légitiment la violence ***sexiste*** à l'égard des femmes et des filles, réduisent l'accès aux services de santé***, notamment en matière de sexualité et de procréation,*** attribuent uniquement aux femmes les soins non rémunérés et le travail domestique et limitent les possibilités pour les femmes d'accéder à des fonctions de direction;
[3] Nations unies: Are we getting there? A synthesis of UN system evaluations of SDG 5 (Sommes-nous en train d'y arriver? Une synthèse des évaluations du système des Nations Unies sur l'ODD 5, uniquement en anglais), mars 2024, https://www.unwomen.org/en/digital-library/publications/2024/03/are-we-getting-there-a-synthesis-of-un-system-evaluations-of-sdg-5.	[3] Nations unies: Are we getting there? A synthesis of UN system evaluations of SDG 5 (Sommes-nous en train d'y arriver? Une synthèse des évaluations du système des Nations Unies sur l'ODD 5, uniquement en anglais), mars 2024, https://www.unwomen.org/en/digital-library/publications/2024/03/are-we-getting-there-a-synthesis-of-un-system-evaluations-of-sdg-5.

Or. en

Amendement 28
Abir Al-Sahlani, Billy Kelleher, Lucia Yar, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Valérie Devaux, Jana Toom, Veronika Cifrová Ostrihoňová

Proposition de résolution
Considérant F

Proposition de résolution	*Amendement*
F. considérant qu'une étude des Nations unies de 2024[3] sur l'évaluation de la réalisation de l'ODD 5 souligne qu'il existe toujours des normes sociales qui légitiment la violence à l'égard des femmes et des filles, réduisent l'accès aux services de soins de santé, attribuent uniquement aux femmes les soins non rémunérés et le travail domestique et limitent les possibilités pour les femmes d'accéder à des fonctions de direction;	F. considérant qu'une étude des Nations unies de 2024[3] sur l'évaluation de la réalisation de l'ODD 5 souligne qu'il existe toujours des normes sociales qui légitiment la violence à l'égard des femmes et des filles, réduisent l'accès aux services de soins de santé***, notamment en matière de sexualité et de procréation,*** attribuent uniquement aux femmes les soins non rémunérés et le travail domestique et limitent les possibilités pour les femmes d'accéder à des fonctions de direction;
[3] Nations unies: Are we getting there? A synthesis of UN system evaluations of SDG 5 (Sommes-nous en train d'y arriver? Une synthèse des évaluations du système des Nations Unies sur l'ODD 5, uniquement en anglais), mars 2024, https://www.unwomen.org/en/digital-library/publications/2024/03/are-we-getting-there-a-synthesis-of-un-system-evaluations-of-sdg-5.	[3] Nations unies: Are we getting there? A synthesis of UN system evaluations of SDG 5 (Sommes-nous en train d'y arriver? Une synthèse des évaluations du système des Nations Unies sur l'ODD 5, uniquement en anglais), mars 2024, https://www.unwomen.org/en/digital-library/publications/2024/03/are-we-getting-there-a-synthesis-of-un-system-evaluations-of-sdg-5.

Or. en

Amendement 29
Emma Fourreau

Proposition de résolution
Considérant F bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	F bis. considérant que les violences sexuelles et sexistes ainsi que les mouvements anti-droits menacent quotidiennement les droits fondamentaux des femmes et des filles;

Or. en

Amendement 30
Joanna Scheuring-Wielgus

Proposition de résolution
Considérant G

Proposition de résolution	*Amendement*
G. considérant que l'Assemblée générale des Nations unies a attiré l'attention sur la résistance active aux ***progrès*** en matière d'égalité entre les femmes et les hommes et sur la montée des réactions hostiles aux droits des femmes à l'échelon transnational; considérant la nécessité claire et urgente de réaffirmer l'égalité réelle et les droits fondamentaux des femmes et des filles[4];	G. considérant que l'Assemblée générale des Nations unies a attiré l'attention sur la résistance active aux ***réalisations et aux avancées*** en matière d'égalité entre les femmes et les hommes et sur la montée des réactions hostiles aux droits des femmes à l'échelon transnational; considérant la nécessité claire et urgente de réaffirmer***, de sauvegarder et de développer*** l'égalité réelle et les droits fondamentaux des femmes et des filles[4];
[4] Assemblée générale des Nations unies, «Montée des réactions hostiles à l'égalité des sexes et nécessité urgente de réaffirmer l'égalité réelle des femmes et des filles et leurs droits humains - Rapport du groupe de travail sur la discrimination à l'égard des femmes et des filles», 15 mai 2024, https://documents.un.org/doc/undoc/gen/g24/073/47/pdf/g2407347.pdf.	[4] Assemblée générale des Nations unies, «Montée des réactions hostiles à l'égalité des sexes et nécessité urgente de réaffirmer l'égalité réelle des femmes et des filles et leurs droits humains - Rapport du groupe de travail sur la discrimination à l'égard des femmes et des filles», 15 mai 2024, https://documents.un.org/doc/undoc/gen/g24/073/47/pdf/g2407347.pdf.

Or. en

Amendement 31
Rosa Estaràs Ferragut

Proposition de résolution
Considérant G

Proposition de résolution	*Amendement*
G. considérant que l'Assemblée générale des Nations unies a attiré	G. considérant que l'Assemblée générale des Nations unies a attiré

l’attention sur la résistance active aux progrès en matière d’égalité entre les femmes et les hommes et sur la montée des réactions hostiles aux droits des femmes à l’échelon transnational; considérant la nécessité claire et urgente de réaffirmer l’égalité ***réelle*** et les droits fondamentaux des femmes et des filles[4];

[4] Assemblée générale des Nations unies, «Montée des réactions hostiles à l’égalité des sexes et nécessité urgente de réaffirmer l’égalité réelle des femmes et des filles et leurs droits humains - Rapport du groupe de travail sur la discrimination à l’égard des femmes et des filles», 15 mai 2024, https://documents.un.org/doc/undoc/gen/g24/073/47/pdf/g2407347.pdf.

l’attention sur la résistance active aux progrès en matière d’égalité entre les femmes et les hommes et sur la montée des réactions hostiles aux droits des femmes à l’échelon transnational; considérant la nécessité claire et urgente de réaffirmer l’égalité ***entre les femmes et les hommes*** et les droits fondamentaux des femmes et des filles[4];

[4] Assemblée générale des Nations unies, «Montée des réactions hostiles à l’égalité des sexes et nécessité urgente de réaffirmer l’égalité réelle des femmes et des filles et leurs droits humains - Rapport du groupe de travail sur la discrimination à l’égard des femmes et des filles», 15 mai 2024, https://documents.un.org/doc/undoc/gen/g24/073/47/pdf/g2407347.pdf.

Or. en

Amendement 32
Diana Iovanovici Şoşoacă

Proposition de résolution
Considérant G

Proposition de résolution	*Amendement*
G. considérant que l’Assemblée générale des Nations unies a attiré l’attention sur la résistance active aux progrès en matière d’égalité entre les femmes et les hommes et sur la montée des réactions hostiles aux droits des femmes à l’échelon transnational; considérant la nécessité claire et urgente de réaffirmer l’égalité réelle et les droits fondamentaux des femmes et des filles[4];	*(Ne concerne pas la version française.)*

[4] Assemblée générale des Nations unies, «Montée des réactions hostiles à l’égalité des sexes et nécessité urgente de réaffirmer l’égalité réelle des femmes et des filles et

leurs droits humains - Rapport du groupe de travail sur la discrimination à l'égard des femmes et des filles», 15 mai 2024, https://documents.un.org/doc/undoc/gen/g24/073/47/pdf/g2407347.pdf

Or. ro

Amendement 33
Margarita de la Pisa Carrión

Proposition de résolution
Considérant G bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	G bis. considérant qu'en vertu de la convention de Pékin, les femmes doivent disposer d'un espace personnel et professionnel dans tous les domaines, étant donné que l'influence des femmes dans tout contexte est particulièrement importante en raison de la richesse que les particularités propres aux femmes peuvent apporter;

Or. es

Amendement 34
Eleonora Meleti

Proposition de résolution
Considérant G bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	G bis. considérant que le document de synthèse du Sommet de l'avenir comprend une action spécifique pour parvenir à l'égalité entre les femmes et les hommes et à l'autonomisation de toutes les femmes et les filles, en tant que contribution essentielle au progrès[1 bis];

1 bis

https://www.un.org/sites/un2.un.org/files/sotf-pact_for_the_future_adopted.pdf

Or. en

Amendement 35
Hanna Gedin

Proposition de résolution
Considérant G bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	G bis. considérant que le Comité des Nations unies pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, dans une enquête sur la loi polonaise sur l'avortement, a conclu que la criminalisation et la restriction de l'avortement constituent une discrimination à l'égard des femmes;

Or. en

Amendement 36
Margarita de la Pisa Carrión

Proposition de résolution
Considérant G ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	G ter. considérant que les femmes en période de maternité, les familles en tant que cellule fondamentale de la société et les enfants doivent bénéficier d'une protection et d'un soutien;

Or. es

Amendement 37
Diana Iovanovici Şoşoacă

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point a

Proposition de résolution	*Amendement*
a) confirmer son engagement vis-à-vis de la déclaration et du programme d'action de Beijing et de la série de mesures en faveur des droits fondamentaux des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes qui y figurent; confirmer son engagement à œuvrer en faveur des droits fondamentaux des femmes grâce à l'intégration de la ***dimension de genre*** dans tous les cycles et domaines d'action, à mettre en œuvre des actions spécifiques et ciblées en faveur des droits fondamentaux des femmes et de ***l'égalité*** entre les femmes et les hommes, ***ainsi qu'à*** garantir une budgétisation ***sensible au genre***;	a) confirmer son engagement vis-à-vis de la déclaration et du programme d'action de Beijing et de la série de mesures en faveur des droits fondamentaux des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes qui y figurent; confirmer son engagement à œuvrer en faveur des droits fondamentaux des femmes grâce à l'intégration de la ***politique d'égalité entre les femmes et les hommes*** dans tous les cycles et domaines d'action, à mettre en œuvre des actions spécifiques et ciblées en faveur des droits fondamentaux des femmes et de ***la politique d'égalité*** entre les femmes et les hommes, ***afin d'éviter d'aggraver ces inégalités, en particulier dans les pays moins développés et moins instruits, et à*** garantir une budgétisation ***suffisante de la politique d'égalité entre les femmes et les hommes***;

Or. ro

Amendement 38
Mathilde Androuët, Catherine Griset, Margarita de la Pisa Carrión

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point a

Proposition de résolution	*Amendement*
a) confirmer son engagement vis-à-vis de la déclaration et du programme d'action de Beijing et de la série de mesures en faveur des droits fondamentaux des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes qui y figurent; confirmer son engagement à ***œuvrer en faveur des droits fondamentaux des femmes grâce à l'intégration de la dimension de genre dans tous les cycles et domaines d'action,***	a) confirmer son engagement vis-à-vis de la déclaration et du programme d'action de Beijing et de la série de mesures en faveur des droits fondamentaux des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes qui y figurent; confirmer son engagement à mettre en œuvre des actions spécifiques et ciblées en faveur des droits fondamentaux des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes, ainsi qu'à

à mettre en œuvre des actions spécifiques et ciblées en faveur des droits fondamentaux des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes, ainsi qu'à ***garantir une budgétisation sensible au genre***;	***préserver l'intégrité des filles en interdisant l'usage des hormones bloqueuses de puberté avant la majorité, conformément à l'article 39 de la déclaration et du programme d'action de Beijing qui stipule que "la fillette d'aujourd'hui est la femme de demain" et au chapitre II de la Convention d'Oviedo sur le consentement des personnes***;

Or. fr

Amendement 39
Hanna Gedin

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point a

Proposition de résolution	*Amendement*
a) confirmer son engagement vis-à-vis ***de la déclaration et*** du programme d'action de Beijing et de la série de mesures en faveur des droits fondamentaux des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes qui y figurent; confirmer son engagement à œuvrer en faveur des droits fondamentaux des femmes grâce à l'intégration de la dimension de genre dans tous les cycles et domaines d'action, à mettre en œuvre des actions spécifiques et ciblées en faveur des droits fondamentaux des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes, ainsi qu'à garantir une budgétisation sensible au genre;	a) confirmer son engagement ***sans faille*** vis-à-vis du programme d'action de Beijing et de la série de mesures en faveur des droits fondamentaux des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes qui y figurent; confirmer son engagement à œuvrer en faveur des droits fondamentaux des femmes***, y compris en matière de santé et de droits génésiques et sexuels, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Union,*** grâce à l'intégration de la dimension de genre dans tous les cycles et domaines d'action, à mettre en œuvre des actions spécifiques et ciblées en faveur des droits fondamentaux des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes, ainsi qu'à garantir une budgétisation sensible au genre;

Or. en

Amendement 40
Irmhild Boßdorf

Proposition de résolution

Paragraphe 1 – point a

Proposition de résolution	*Amendement*
a) confirmer son engagement vis-à-vis de la déclaration et du programme d'action de Beijing et de la série de mesures en faveur des droits fondamentaux des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes qui y figurent; confirmer son engagement à œuvrer en faveur des droits fondamentaux des femmes ***grâce à l'intégration de la dimension de genre dans tous les cycles et domaines d'action,*** à mettre en œuvre des actions spécifiques et ciblées en faveur des droits fondamentaux des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes***, ainsi qu'à garantir une budgétisation sensible au genre***;	a) confirmer son engagement vis-à-vis de la déclaration et du programme d'action de Beijing et de la série de mesures en faveur des droits fondamentaux des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes qui y figurent; confirmer son engagement à œuvrer en faveur des droits fondamentaux des femmes, à mettre en œuvre des actions spécifiques et ciblées en faveur des droits fondamentaux des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes;

Or. en

Amendement 41
Abir Al-Sahlani, Billy Kelleher, Lucia Yar, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Valérie Devaux, Jana Toom

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point a

Proposition de résolution	*Amendement*
a) ***confirmer*** son engagement vis-à-vis de la déclaration et du programme d'action de Beijing et de la série de mesures en faveur des droits fondamentaux des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes qui y figurent; confirmer son engagement à œuvrer en faveur des droits fondamentaux des femmes grâce à l'intégration de la dimension de genre dans tous les cycles et domaines d'action, à mettre en œuvre des actions spécifiques et ciblées en faveur des droits fondamentaux des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes, ainsi qu'à garantir une budgétisation sensible au genre;	a) ***réaffirmer*** son engagement vis-à-vis de la déclaration et du programme d'action de Beijing et de la série de mesures en faveur des droits fondamentaux des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes qui y figurent; confirmer son engagement à œuvrer en faveur des droits fondamentaux des femmes grâce à l'intégration de la dimension de genre dans tous les cycles et domaines d'action, à mettre en œuvre des actions spécifiques et ciblées en faveur des droits fondamentaux des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes, ainsi qu'à garantir une budgétisation sensible au genre;

Or. en

Amendement 42
Joanna Scheuring-Wielgus

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point a

Proposition de résolution	*Amendement*
a) confirmer son engagement vis-à-vis de la déclaration et du programme d'action de Beijing et de la série de mesures en faveur des droits fondamentaux ***des femmes*** et de l'égalité entre les femmes et les hommes qui y figurent; confirmer son engagement à œuvrer en faveur des droits fondamentaux ***des femmes*** grâce à l'intégration de la dimension de genre dans tous les cycles et domaines d'action, à mettre en œuvre des actions spécifiques et ciblées en faveur des droits fondamentaux ***des femmes*** et de l'égalité entre les femmes et les hommes, ainsi qu'à garantir une budgétisation sensible au genre;	a) confirmer son ***plein*** engagement vis-à-vis de la déclaration et du programme d'action de Beijing et de la série de mesures en faveur des droits fondamentaux ***de toutes les femmes*** et de l'égalité entre les femmes et les hommes qui y figurent; confirmer son engagement à œuvrer en faveur des droits fondamentaux ***de toutes les femmes*** grâce à l'intégration de la dimension de genre dans tous les cycles et domaines d'action, à mettre en œuvre des actions spécifiques et ciblées en faveur des droits fondamentaux ***de toutes les femmes*** et de l'égalité entre les femmes et les hommes, ainsi qu'à garantir une budgétisation sensible au genre;

Or. en

Amendement 43
Mélissa Camara
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point a bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	a bis) exprimer sa plus profonde opposition au fait que l'Arabie saoudite préside cette année la réunion annuelle de la Commission de la condition de la femme (CSW) des Nations unies et condamner toute forme d'instrumentalisation politique, étant

donné que le bilan de ce pays en matière de droits des femmes est catastrophique et qu'un grand nombre de ses politiques sont contraires au mandat et aux objectifs de la CSW; soulever la question de la discrimination systémique à l'égard des femmes et de la persécution des militantes et des militants des droits des femmes en Arabie saoudite;

Or. en

Amendement 44
Mathilde Androuët, Catherine Griset, Margarita de la Pisa Carrión

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point a bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	a bis) définir précisément ce qu'est une femme et ce qu'est une fille en tant que réalité biologique;

Or. fr

Amendement 45
Mathilde Androuët, Catherine Griset, Margarita de la Pisa Carrión

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point b

Proposition de résolution	*Amendement*
b) veiller à ce que l'égalité entre les femmes et les hommes et les droits des femmes soient pleinement et fièrement mis en œuvre dans tous les aspects de l'action extérieure de l'Union au moyen d'une approche transformatrice en matière de genre, qui soit dotée d'un financement adéquat, soit inclusive et intersectionnelle;	***supprimé***

Or. fr

Amendement 46
Diana Iovanovici Şoşoacă

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point b

Proposition de résolution	*Amendement*
b) veiller à ce que l'égalité ***entre les*** femmes et les ***hommes*** et les ***droits des femmes*** soient pleinement et ***fièrement mis*** en œuvre dans tous les aspects de l'action extérieure de l'Union au moyen d'une approche transformatrice en matière de ***genre***, qui soit dotée d'un financement adéquat, soit inclusive et intersectionnelle;	b) veiller à ce que l'égalité ***des droits des*** femmes et ***la politique d'égalité entre*** les ***femmes*** et les ***hommes*** soient pleinement ***respectées*** et ***mises*** en œuvre dans tous les aspects de l'action extérieure de l'Union au moyen d'une approche transformatrice en matière de ***politiques d'égalité entre les femmes et les hommes***, qui soit dotée d'un financement adéquat, soit inclusive et intersectionnelle; ***relever qu'il est impératif de soutenir cette politique d'égalité des droits entre les femmes et les hommes dans tous les domaines et à tous les niveaux,***

Or. ro

Amendement 47
Abir Al-Sahlani, Billy Kelleher, Lucia Yar, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Valérie Devaux, Jana Toom, Veronika Cifrová Ostrihoňová

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point b

Proposition de résolution	*Amendement*
b) veiller à ce que l'égalité entre les femmes et les hommes et les droits des femmes soient pleinement et fièrement mis en œuvre dans tous les aspects de l'action extérieure de l'Union au moyen d'une approche transformatrice en matière de genre, qui soit dotée d'un financement adéquat, soit inclusive et intersectionnelle;	b) veiller à ce que l'égalité entre les femmes et les hommes et les droits des femmes soient pleinement et fièrement mis en œuvre dans tous les aspects de l'action extérieure de l'Union au moyen d'une approche transformatrice en matière de genre, qui soit dotée d'un financement adéquat, soit inclusive et intersectionnelle***, notamment en raison de l'augmentation des financements des mouvements anti-genre à l'échelle mondiale***;

Or. en

Amendement 48
Rosa Estaràs Ferragut

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point b

Proposition de résolution	*Amendement*
b) veiller à ce que l'égalité ***entre les femmes et les hommes et les droits des femmes*** soient pleinement ***et fièrement*** mis en œuvre dans tous les aspects de l'action extérieure de l'Union au moyen d'une approche transformatrice en matière de genre, qui soit dotée d'un financement adéquat, soit inclusive et intersectionnelle;	b) veiller à ce que ***les droits des femmes et des filles et*** l'égalité soient pleinement mis en œuvre dans tous les aspects de l'action extérieure de l'Union au moyen d'une approche transformatrice en matière de genre, qui soit dotée d'un financement adéquat, soit inclusive et intersectionnelle***, notamment pour les femmes en situation de handicap et les femmes en situation de vulnérabilité***;

Or. en

Amendement 49
Mélissa Camara
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point b

Proposition de résolution	*Amendement*
b) veiller à ce que l'égalité entre les femmes et les hommes et les droits des femmes soient pleinement et fièrement mis en œuvre ***dans tous les aspects*** de l'action extérieure de l'Union au moyen d'une approche transformatrice en matière de genre, qui soit dotée d'un financement adéquat, soit inclusive et intersectionnelle;	b) veiller à ce que l'égalité entre les femmes et les hommes et les droits des femmes soient pleinement et fièrement mis en œuvre ***comme un élément central*** de l'action extérieure de l'Union au moyen d'une approche transformatrice en matière de genre, qui soit dotée d'un financement adéquat, soit inclusive et intersectionnelle;

Or. en

Amendement 50
Irmhild Boßdorf

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point b

Proposition de résolution	*Amendement*
b) veiller à ce que l'égalité entre les femmes et les hommes et les droits des femmes soient pleinement et fièrement mis en œuvre dans tous les aspects de l'action extérieure de l'Union au moyen d'une approche ***transformatrice en matière de genre, qui soit*** dotée d'un financement adéquat***, soit inclusive et intersectionnelle***;	b) veiller à ce que l'égalité entre les femmes et les hommes et les droits des femmes soient pleinement et fièrement mis en œuvre dans tous les aspects de l'action extérieure de l'Union au moyen d'une approche dotée d'un financement adéquat;

Or. en

Amendement 51
Eleonora Meleti

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point b

Proposition de résolution	*Amendement*
b) veiller à ce que l'égalité entre les femmes et les hommes et les droits des femmes soient pleinement et fièrement mis en œuvre dans tous les aspects de l'action extérieure de l'Union au moyen d'une approche ***transformatrice en matière de genre***, qui soit dotée d'un financement adéquat, soit inclusive et intersectionnelle;	b) veiller à ce que l'égalité entre les femmes et les hommes et les droits des femmes soient pleinement et fièrement mis en œuvre dans tous les aspects de l'action extérieure de l'Union au moyen d'une approche ***tenant compte de la dimension de genre***, qui soit dotée d'un financement adéquat, soit inclusive et intersectionnelle;

Or. en

Amendement 52
Hanna Gedin

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point b bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	b bis) accélérer la mise en œuvre du programme d'action de Beijing au sein de l'Union européenne, étant donné qu'il s'agit d'un document universel et que les États membres de l'Union sont loin d'en avoir atteint tous les objectifs;

Or. en

Amendement 53
Joanna Scheuring-Wielgus

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point c

Proposition de résolution	*Amendement*
c) veiller à ce que le Parlement et sa commission des droits des femmes et de l'égalité des genres participent pleinement au processus décisionnel concernant la position de l'Union lors de la 69e session de la Commission de la condition de la femme (CSW) des Nations unies (du 10 au 25 mars 2025); veiller à ce que le Parlement dispose d'informations adéquates et en temps utile et ait accès au document exposant la position de l'Union en amont des négociations, et améliorer encore la coopération interinstitutionnelle et la consultation informelle, y compris avant et pendant les négociations, afin que les priorités du Parlement soient dûment prises en compte;	c) veiller à ce que le Parlement et sa commission des droits des femmes et de l'égalité des genres participent pleinement au processus décisionnel concernant la position de l'Union lors de la 69e session de la Commission de la condition de la femme (CSW) des Nations unies (du 10 au 25 mars 2025); veiller à ce que le Parlement dispose d'informations adéquates et en temps utile et ait accès au document exposant la position de l'Union en amont des négociations, ***assurer la communication en temps utile de la position du Parlement à l'équipe de négociation de l'Union;*** et améliorer encore la coopération interinstitutionnelle et la consultation informelle, y compris avant et pendant les négociations, afin que les priorités du Parlement soient dûment prises en compte;

Or. en

Amendement 54
Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point c

Proposition de résolution	*Amendement*
c) veiller à ce que le Parlement et sa commission des droits des femmes et de l'égalité des genres participent pleinement au processus décisionnel concernant la position de l'Union lors de la 69e session de la Commission de la condition de la femme (CSW) des Nations unies (du 10 au 25 mars 2025); veiller à ce que le Parlement dispose d'informations adéquates et en temps utile et ait accès au document exposant la position de l'Union en amont des négociations, et améliorer encore la coopération interinstitutionnelle et la consultation informelle, y compris avant et pendant les négociations, afin que les priorités du Parlement soient dûment prises en compte;	c) veiller à ce que le Parlement et sa commission des droits des femmes et de l'égalité des genres participent pleinement au processus décisionnel concernant la position de l'Union lors de la 69e session de la Commission de la condition de la femme (CSW) des Nations unies (du 10 au 25 mars 2025); veiller à ce que le Parlement dispose d'informations adéquates***, régulièrement mises à jour*** et ***présentées*** en temps utile ***au législateur européen,*** et ***que celui-ci*** ait accès au document exposant la position de l'Union en amont des négociations, et améliorer encore la coopération interinstitutionnelle et la consultation informelle, y compris avant et pendant les négociations, afin que les priorités du Parlement soient dûment prises en compte;

Or. ro

Amendement 55
Diana Iovanovici Şoşoacă

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point d

Proposition de résolution	*Amendement*
d) faire le point sur les progrès et les revers enregistrés dans la mise en œuvre de la déclaration et du programme d'action de Beijing;	d) faire le point sur les progrès et les revers enregistrés dans la mise en œuvre de la déclaration et du programme d'action de Beijing ***et promouvoir des mesures actives pour atteindre les objectifs proposés, ainsi que des sanctions sévères en cas de retard et/ou de défaut de réalisation des objectifs relatifs à l'égalité des droits entre les femmes et les hommes***;

Or. ro

Amendement 56
Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point d

Proposition de résolution	*Amendement*
d) faire le point sur les progrès et les revers enregistrés dans la mise en œuvre de la déclaration et du programme d'action de Beijing;	d) faire ***annuellement*** le point sur les progrès et les revers enregistrés dans la mise en œuvre de la déclaration et du programme d'action de Beijing;

Or. pt

Amendement 57
Mélissa Camara
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point d bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	d bis) faire part de son soutien résolu à l'action menée par ONU-Femmes, acteur central du système des Nations unies qui œuvre pour faire progresser les droits des femmes, tout en s'engageant à assurer son financement ainsi qu'un financement accru de l'égalité entre les femmes et les hommes;

Or. en

Amendement 58
Hanna Gedin

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point e

Proposition de résolution	*Amendement*
e) redynamiser les efforts déployés	e) redynamiser les efforts déployés

par l'Union pour relever les défis qui subsistent en vue de la mise en œuvre intégrale de la déclaration et du programme d'action de Beijing; veiller à ce que l'Union montre l'exemple en mettant en place des mesures politiques solides pour lutter contre les inégalités entre les femmes et les hommes, les combattre et les anticiper dans toutes leurs manifestations, et pour autonomiser les femmes dans toute leur diversité;	par l'Union pour relever les défis qui subsistent en vue de la mise en œuvre intégrale de la déclaration et du programme d'action de Beijing; veiller à ce que l'Union montre l'exemple en mettant en place des mesures politiques solides pour lutter contre les inégalités entre les femmes et les hommes, les combattre et les anticiper dans toutes leurs manifestations, et pour autonomiser les femmes dans toute leur diversité ***et garantir la réalisation de leurs droits***;

Or. en

Amendement 59
Diana Iovanovici Şoşoacă

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point e

Proposition de résolution	*Amendement*
e) redynamiser les efforts déployés par l'Union pour relever les défis qui subsistent en vue de la mise en œuvre intégrale de la déclaration et du programme d'action de Beijing; veiller à ce que l'Union montre l'exemple en mettant en place des mesures politiques solides pour lutter contre les inégalités entre les femmes et les hommes, les combattre et les ***anticiper*** dans toutes leurs manifestations, et pour ***autonomiser les*** femmes ***dans toute leur diversité***;	e) redynamiser les efforts déployés par l'Union pour relever les défis qui subsistent ***au niveau européen et mondial*** en vue de la mise en œuvre intégrale de la déclaration et du programme d'action de Beijing; veiller à ce que l'Union montre l'exemple en mettant en place des mesures politiques solides pour lutter contre les inégalités entre les femmes et les hommes, les combattre et les ***sanctionner*** dans toutes leurs manifestations, et pour ***donner aux*** femmes ***et aux hommes les moyens d'atteindre les objectifs proposés***;

Or. ro

Amendement 60
Mélissa Camara
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point e

Proposition de résolution	*Amendement*
e) redynamiser les efforts déployés par l'Union pour relever les défis qui subsistent en vue de la mise en œuvre intégrale de la déclaration et du programme d'action de Beijing; veiller à ce que l'Union montre l'exemple en mettant en place des mesures politiques solides pour lutter contre les inégalités entre les femmes et les hommes, les combattre et les anticiper dans toutes leurs manifestations, et pour autonomiser les femmes dans toute leur diversité;	e) redynamiser les efforts déployés par l'Union pour relever les défis qui subsistent en vue de la mise en œuvre intégrale de la déclaration et du programme d'action de Beijing; veiller à ce que l'Union montre l'exemple en mettant en place des mesures politiques solides pour lutter contre les inégalités entre les femmes et les hommes, les combattre et les anticiper dans toutes leurs manifestations, et pour autonomiser les femmes dans toute leur diversité***, dans l'ensemble des pays de l'Union européenne***;

Or. en

Amendement 61
Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point e

Proposition de résolution	*Amendement*
e) redynamiser les efforts déployés par l'Union pour relever les défis qui subsistent en vue de la mise en œuvre intégrale de la déclaration et du programme d'action de Beijing; veiller à ce que l'Union montre l'exemple en mettant en place des mesures politiques solides pour lutter contre les inégalités entre les femmes et les hommes, les combattre et les anticiper dans toutes leurs manifestations, et pour autonomiser les femmes dans toute leur diversité;	e) redynamiser les efforts déployés par l'Union pour relever les défis qui subsistent en vue de la mise en œuvre intégrale de la déclaration et du programme d'action de Beijing; veiller à ce que l'Union montre l'exemple en mettant en place des mesures politiques solides***, accompagnées d'un financement suffisant,*** pour lutter contre les inégalités entre les femmes et les hommes, les combattre et les anticiper dans toutes leurs manifestations, et pour autonomiser les femmes dans toute leur diversité;

Or. pt

Amendement 62
Laurence Trochu, Chiara Gemma, Elena Donazzan

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point f

Proposition de résolution	*Amendement*
f) souligner une nouvelle fois que l'Union a un rôle important à jouer dans l'avènement de l'égalité de genre dans le monde, en aidant les pays partenaires à lutter contre la discrimination fondée sur le genre; ***veiller à ce que l'Union montre l'exemple en invitant instamment les cinq États membres qui n'ont toujours pas ratifié et mis en œuvre la convention d'Istanbul à le faire dans les plus brefs délais;***	f) souligner une nouvelle fois que l'Union a un rôle important à jouer dans l'avènement de l'égalité de genre dans le monde, en aidant les pays partenaires à lutter contre la discrimination fondée sur le genre;

Or. fr

Amendement 63
Irmhild Boßdorf

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point f

Proposition de résolution	*Amendement*
f) souligner une nouvelle fois que l'Union a un rôle important à jouer dans l'avènement de l'égalité de genre dans le monde, en aidant les pays partenaires à lutter contre la discrimination fondée sur le genre; ***veiller à ce que l'Union montre l'exemple en invitant instamment les cinq États membres qui n'ont toujours pas ratifié et mis en œuvre la convention d'Istanbul à le faire dans les plus brefs délais;***	f) souligner une nouvelle fois que l'Union a un rôle important à jouer dans l'avènement de l'égalité de genre dans le monde, en aidant les pays partenaires à lutter contre la discrimination fondée sur le genre;

Or. en

Amendement 64
Eleonora Meleti

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point f

Proposition de résolution	*Amendement*
f) souligner une nouvelle fois que l'Union a un rôle important à jouer dans l'avènement de l'égalité de genre dans le monde, en aidant les pays partenaires à lutter contre la discrimination fondée sur le genre; veiller à ce que l'Union montre l'exemple en invitant instamment les cinq États membres qui n'ont toujours pas ratifié et mis en œuvre la convention d'Istanbul à le faire dans les plus brefs délais;	f) souligner une nouvelle fois que l'Union a un rôle important à jouer dans l'avènement de l'égalité de genre dans le monde, en aidant les pays partenaires à lutter contre la discrimination fondée sur le genre; veiller à ce que l'Union montre l'exemple en invitant instamment les cinq États membres qui n'ont toujours pas ratifié et mis en œuvre la convention d'Istanbul à le faire dans les plus brefs délais; ***rappeler l'importance de cet instrument du Conseil de l'Europe et inviter également les autres pays à progresser sur la voie de la signature et de la ratification;***

Or. en

Amendement 65
Diana Iovanovici Şoşoacă

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point f

Proposition de résolution	*Amendement*
f) souligner une nouvelle fois que l'Union a un rôle important à jouer dans l'avènement de l'égalité ***de genre*** dans le monde, en aidant les pays partenaires à lutter contre la discrimination fondée sur le ***genre***; veiller à ce que l'Union montre l'exemple en invitant instamment les cinq États membres qui n'ont toujours pas ratifié et mis en œuvre la convention d'Istanbul à le faire dans les plus brefs délais;	f) souligner une nouvelle fois que l'Union a un rôle important à jouer dans l'avènement de l'égalité ***entre les femmes et les hommes*** dans le monde, en aidant les pays partenaires à lutter contre la discrimination fondée sur le ***sexe***; veiller à ce que l'Union montre l'exemple en invitant instamment les cinq États membres qui n'ont toujours pas ratifié et mis en œuvre la convention d'Istanbul à le faire dans les plus brefs délais ***conformément à leurs dispositions constitutionnelles, à leur droit national et à leurs principes religieux***;

Or. ro

Amendement 66
Mathilde Androuët, Catherine Griset, Margarita de la Pisa Carrión

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point f

Proposition de résolution	*Amendement*
f) souligner une nouvelle fois que l'Union a un rôle important à jouer ***dans l'avènement de l'égalité de genre dans le monde, en aidant les*** pays partenaires ***à*** lutter contre la discrimination fondée sur le ***genre***; ***veiller à ce que l'Union montre l'exemple en invitant instamment les cinq États membres qui n'ont toujours pas ratifié et mis en œuvre la convention d'Istanbul à le faire dans les plus brefs délais;***	f) souligner une nouvelle fois que l'Union a un rôle important à jouer ***auprès des*** pays partenaires ***pour*** lutter contre la discrimination fondée sur le ***sexe***;

Or. fr

Amendement 67
Judita Laššáková

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point f

Proposition de résolution	*Amendement*
f) souligner une nouvelle fois que l'Union a un rôle important à jouer dans l'avènement de l'égalité de genre dans le monde, en aidant les pays partenaires à lutter contre la discrimination ***fondée sur le genre***; ***veiller à ce que l'Union montre l'exemple en invitant instamment les cinq États membres qui n'ont toujours pas ratifié et mis en œuvre la convention d'Istanbul à le faire dans les plus brefs délais***;	f) souligner une nouvelle fois que l'Union a un rôle important à jouer dans l'avènement de l'égalité de genre dans le monde, en aidant les pays partenaires à lutter contre ***les formes directes et indirectes de*** discrimination***, notamment à l'encontre des femmes et des filles***;

Or. en

Amendement 68
Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point f

Proposition de résolution	*Amendement*
f) souligner une nouvelle fois que l'Union a un rôle important à jouer dans l'avènement de l'égalité de genre dans le monde, en aidant les pays partenaires à lutter contre la discrimination fondée sur le genre; veiller à ce que l'Union montre l'exemple en invitant instamment les cinq États membres qui n'ont toujours pas ratifié et mis en œuvre la convention d'Istanbul à le faire dans les plus brefs délais;	f) souligner une nouvelle fois que l'Union a un rôle important à jouer dans l'avènement de l'égalité de genre dans le monde, en aidant les pays partenaires à lutter contre la discrimination fondée sur le genre ***et en tenant compte de cet aspect dans les accords de libre-échange à établir***; veiller à ce que l'Union montre l'exemple en invitant instamment les cinq États membres qui n'ont toujours pas ratifié et mis en œuvre la convention d'Istanbul à le faire dans les plus brefs délais;

Or. pt

Amendement 69
Joanna Scheuring-Wielgus

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point f

Proposition de résolution	*Amendement*
f) souligner une nouvelle fois que l'Union a un rôle important à jouer dans l'avènement de l'égalité de genre dans le monde, en aidant les pays partenaires à lutter contre la discrimination fondée sur le genre; ***veiller à ce que l'Union montre l'exemple en invitant*** instamment les cinq États membres qui n'ont toujours pas ratifié et mis en œuvre la convention d'Istanbul à le faire dans les plus brefs délais;	f) souligner une nouvelle fois que l'Union a un rôle important à jouer dans l'avènement de l'égalité de genre dans le monde, ***en montrant l'exemple et*** en aidant les pays partenaires à lutter contre la discrimination fondée sur le genre; ***inviter*** instamment les cinq États membres qui n'ont toujours pas ratifié et mis en œuvre la convention d'Istanbul***, à savoir la Bulgarie, la Tchéquie, la Hongrie, la Lituanie et la Slovaquie,*** à le faire dans les plus brefs délais;

Or. en

Amendement 70
Rosa Estaràs Ferragut

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point f

Proposition de résolution	*Amendement*
f) souligner une nouvelle fois que l'Union a un rôle important à jouer dans l'avènement de l'égalité de genre dans le monde, en aidant les pays partenaires à lutter contre ***la discrimination fondée sur le genre***; veiller à ce que l'Union montre l'exemple en invitant instamment les cinq États membres qui n'ont toujours pas ratifié et mis en œuvre la convention d'Istanbul à le faire dans les plus brefs délais;	f) souligner une nouvelle fois que l'Union a un rôle important à jouer dans l'avènement de l'égalité de genre dans le monde, en aidant les pays partenaires à lutter contre ***toutes les formes de discrimination et de violence à l'égard des femmes***; veiller à ce que l'Union montre l'exemple en invitant instamment les cinq États membres qui n'ont toujours pas ratifié et mis en œuvre la convention d'Istanbul à le faire dans les plus brefs délais;

Or. en

Amendement 71
Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point f

Proposition de résolution	*Amendement*
f) souligner une nouvelle fois que l'Union a un rôle important à jouer dans l'avènement de l'égalité de genre dans le monde, en aidant les pays partenaires à lutter contre la discrimination fondée sur le genre; veiller à ce que l'Union montre l'exemple en invitant instamment les ***cinq*** États membres qui n'ont toujours pas ratifié et mis en œuvre la convention d'Istanbul à le faire dans les plus brefs délais;	f) souligner une nouvelle fois que l'Union a un rôle important à jouer dans l'avènement de l'égalité de genre dans le monde, en aidant les pays partenaires à lutter contre la discrimination fondée sur le genre; veiller à ce que l'Union montre l'exemple en invitant instamment les ***six*** États membres qui n'ont toujours pas ratifié et mis en œuvre la convention d'Istanbul à le faire dans les plus brefs délais;

Or. ro

Amendement 72
Elżbieta Katarzyna Łukacijewska

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point g

Proposition de résolution	*Amendement*
g) plaider en faveur de l'égalité des chances pour tous dans tous les domaines de la vie, afin de permettre aux femmes dans toute leur diversité de réaliser leur potentiel, notamment dans la prise de décision, qu'elle soit politique, économique, universitaire ou culturelle, ce qui est également essentiel à la bonne gouvernance et à l'élaboration des politiques; dans ce contexte, exprimer son opposition à la violence sémiotique à l'égard des femmes en politique, qui perpétue et renforce les stéréotypes négatifs à l'égard des femmes et décourage les jeunes femmes d'entrer dans la sphère politique et publique;	g) plaider en faveur de l'égalité des chances pour tous dans tous les domaines de la vie, afin de permettre aux femmes dans toute leur diversité de réaliser leur potentiel, notamment dans la prise de décision, qu'elle soit politique, économique, universitaire ou culturelle, ce qui est également essentiel à la bonne gouvernance et à l'élaboration des politiques; ***encourager les initiatives qui favorisent le leadership et la participation des femmes à la vie politique, en renforçant les pratiques démocratiques et en inspirant les futures générations de femmes;*** dans ce contexte, exprimer son opposition à la violence sémiotique à l'égard des femmes en politique, qui perpétue et renforce les stéréotypes négatifs à l'égard des femmes et décourage les jeunes femmes d'entrer dans la sphère politique et publique; ***encourager les mesures qui favorisent la participation des femmes dans les domaines des sciences, des technologies, de l'ingénierie et des mathématiques (STIM) afin de garantir une représentation équilibrée entre les femmes et les hommes dans les secteurs à fort impact;***

Or. en

Amendement 73
Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point g

Proposition de résolution	*Amendement*
g) plaider en faveur de l'égalité des chances pour tous dans tous les domaines de la vie, afin de permettre aux femmes dans toute leur diversité de réaliser leur potentiel, notamment dans la prise de décision, qu'elle soit politique, économique, universitaire ou culturelle, ce qui est également essentiel à la bonne gouvernance et à l'élaboration des politiques; dans ce contexte, exprimer son opposition à la violence sémiotique à l'égard des femmes en politique, qui perpétue et renforce les stéréotypes négatifs à l'égard des femmes et décourage les jeunes femmes d'entrer dans la sphère politique et publique;	g) plaider en faveur de l'égalité des chances pour tous dans tous les domaines de la vie, afin de permettre aux femmes dans toute leur diversité de réaliser leur potentiel, notamment dans la prise de décision, qu'elle soit politique, économique, universitaire ou culturelle, ce qui est également essentiel à la bonne gouvernance et à l'élaboration des politiques; dans ce contexte, exprimer son opposition à la violence sémiotique à l'égard des femmes ***qui s'engagent ou souhaitent s'engager*** en politique, qui perpétue et renforce les stéréotypes négatifs à l'égard des femmes et décourage les jeunes femmes d'entrer dans la sphère politique et publique***, en particulier quand elles ont de bonnes chances d'être promues en politique et à des postes publics***;

Or. ro

Amendement 74
Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point g

Proposition de résolution	*Amendement*
g) plaider en faveur de l'égalité des chances pour tous dans tous les domaines de la vie, afin de permettre aux femmes dans toute leur diversité de réaliser leur potentiel, notamment dans la prise de décision, qu'elle soit politique, économique, universitaire ou culturelle, ce qui est également essentiel à la bonne gouvernance et à l'élaboration des politiques; dans ce contexte, exprimer son opposition à la violence sémiotique à l'égard des femmes en politique, qui perpétue et renforce les stéréotypes négatifs à l'égard des femmes et décourage	g) plaider en faveur de l'égalité des chances pour tous dans tous les domaines de la vie, afin de permettre aux femmes dans toute leur diversité de réaliser leur potentiel, notamment dans la prise de décision, qu'elle soit politique, économique, universitaire ou culturelle, ***en créant également des mécanismes garantissant un accès démocratique fondamental à ces possibilités,*** ce qui est également essentiel à la bonne gouvernance et à l'élaboration des politiques; dans ce contexte, exprimer son opposition à la violence sémiotique à

les jeunes femmes d'entrer dans la sphère politique et publique;	l'égard des femmes en politique, qui perpétue et renforce les stéréotypes négatifs à l'égard des femmes et décourage les jeunes femmes d'entrer dans la sphère politique et publique;

Or. pt

Amendement 75
Rosa Estaràs Ferragut

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point g

Proposition de résolution	*Amendement*
g) plaider en faveur de l'égalité des chances pour tous dans tous les domaines de la vie, afin de permettre aux femmes dans toute leur diversité de réaliser leur potentiel, notamment dans la prise de décision, qu'elle soit politique, économique, universitaire ou culturelle, ce qui est également essentiel à la bonne gouvernance et à l'élaboration des politiques; dans ce contexte, exprimer son opposition à la violence sémiotique à l'égard des femmes en politique, qui perpétue et renforce les stéréotypes négatifs ***à l'égard des femmes*** et décourage les jeunes femmes d'entrer dans la sphère politique et publique;	g) plaider en faveur de l'égalité des chances pour tous dans tous les domaines de la vie, afin de permettre aux femmes dans toute leur diversité de réaliser leur potentiel, notamment dans la prise de décision, qu'elle soit politique, économique, universitaire ou culturelle, ce qui est également essentiel à la bonne gouvernance et à l'élaboration des politiques; dans ce contexte, exprimer son opposition à la violence sémiotique à l'égard des femmes en politique, qui perpétue et renforce ***l'invisibilisation des femmes et*** les stéréotypes négatifs ***à leur égard, en raison de leur sexe,*** et décourage les jeunes femmes d'entrer dans la sphère politique et publique;

Or. en

Amendement 76
Mélissa Camara
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point g

Proposition de résolution	*Amendement*

g) plaider en faveur de l'égalité des chances pour tous dans tous les domaines de la vie, afin de permettre aux femmes dans toute leur diversité de réaliser leur potentiel, notamment dans la prise de décision, qu'elle soit politique, économique, universitaire ou culturelle, ce qui est également essentiel à la bonne gouvernance et à l'élaboration des politiques; dans ce contexte, exprimer son opposition à la violence sémiotique à l'égard des femmes en politique, qui perpétue et renforce les stéréotypes négatifs à l'égard des femmes et décourage les jeunes femmes d'entrer dans la sphère politique et publique;	g) plaider en faveur de l'égalité des chances pour tous dans tous les domaines de la vie, afin de permettre aux femmes dans toute leur diversité de réaliser leur potentiel, notamment dans la prise de décision, qu'elle soit politique, économique, universitaire ou culturelle, ce qui est également essentiel à la bonne gouvernance et à l'élaboration des politiques; dans ce contexte, exprimer son opposition à ***toutes les formes de violence fondée sur le genre, y compris*** la violence sémiotique à l'égard des femmes en politique, qui perpétue et renforce les stéréotypes négatifs à l'égard des femmes et décourage les jeunes femmes d'entrer dans la sphère politique et publique;

Or. en

Amendement 77
Joanna Scheuring-Wielgus

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point g

Proposition de résolution	*Amendement*
g) plaider en faveur de l'égalité des chances pour tous dans tous les domaines de la vie, afin de permettre aux femmes dans toute leur diversité de réaliser leur potentiel, notamment dans la prise de décision, qu'elle soit politique, économique, universitaire ou culturelle, ce qui est également essentiel à la bonne gouvernance et à l'élaboration des politiques; dans ce contexte, exprimer son opposition à ***la violence sémiotique à l'égard des femmes en politique***, qui perpétue et renforce les stéréotypes négatifs à l'égard des femmes et décourage ***les jeunes femmes*** d'entrer dans la sphère politique et publique;	g) plaider en faveur de l'égalité des chances pour tous dans tous les domaines de la vie, afin de permettre aux femmes dans toute leur diversité de réaliser leur potentiel, notamment dans la prise de décision, qu'elle soit politique, économique, ***financière,*** universitaire ou culturelle, ce qui est également essentiel à la bonne gouvernance et à l'élaboration des politiques; dans ce contexte, exprimer son opposition à ***toute violence, physique et verbale, à l'encontre des femmes en politique, à la fois en ligne et hors ligne,*** qui perpétue et renforce les stéréotypes négatifs à l'égard des femmes et ***les*** décourage d'entrer dans la sphère politique et publique;

Or. en

Amendement 78
Hanna Gedin

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point g

Proposition de résolution	*Amendement*
g) plaider en faveur de l'égalité des chances pour tous dans tous les domaines de la vie, afin de permettre aux femmes dans toute leur diversité de réaliser leur potentiel, ***notamment*** dans la prise de décision, qu'elle soit politique, économique, universitaire ou culturelle, ce qui est également essentiel à la bonne gouvernance et à l'élaboration des politiques; dans ce contexte, exprimer son opposition à la violence sémiotique à l'égard des femmes en politique, qui perpétue et renforce les stéréotypes négatifs à l'égard des femmes et décourage les jeunes femmes d'entrer dans ***la sphère politique et publique***;	g) plaider en faveur de l'égalité des chances pour tous dans tous les domaines de la vie, afin de permettre aux femmes dans toute leur diversité de réaliser leur potentiel ***dans la vie***, ***également*** dans la prise de décision, qu'elle soit politique, économique, ***liée à la santé,*** universitaire ou culturelle, ce qui est également essentiel à la bonne gouvernance et à l'élaboration des politiques; dans ce contexte, exprimer son opposition à la violence sémiotique à l'égard des femmes en politique, qui perpétue et renforce les stéréotypes négatifs à l'égard des femmes et décourage les jeunes femmes d'entrer ***en politique et dans l'espace public***;

Or. en

Amendement 79
Carolina Morace

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point g

Proposition de résolution	*Amendement*
g) plaider en faveur de l'égalité des chances pour tous dans tous les domaines de la vie, afin de permettre aux femmes dans toute leur diversité de réaliser leur potentiel, notamment dans la prise de décision, qu'elle soit politique, économique, universitaire ***ou*** culturelle, ce qui est également essentiel à la bonne gouvernance et à l'élaboration des politiques; dans ce contexte, exprimer son	g) plaider en faveur de l'égalité des chances pour tous dans tous les domaines de la vie, afin de permettre aux femmes dans toute leur diversité de réaliser leur potentiel, notamment dans la prise de décision, qu'elle soit politique, économique, universitaire***,*** culturelle ***ou liée au sport***, ce qui est également essentiel à la bonne gouvernance et à l'élaboration des politiques; dans ce contexte, exprimer

opposition à la violence sémiotique à l'égard des femmes en politique, qui perpétue et renforce les stéréotypes négatifs à l'égard des femmes et décourage les jeunes femmes d'entrer dans la sphère politique et publique;	son opposition à la violence sémiotique à l'égard des femmes en politique, qui perpétue et renforce les stéréotypes négatifs à l'égard des femmes et décourage les jeunes femmes d'entrer dans la sphère politique et publique;

Or. en

Amendement 80
Diana Iovanovici Şoşoacă

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point g

Proposition de résolution	*Amendement*
g) plaider en faveur de l'égalité des chances pour tous dans tous les domaines de la vie, afin de permettre aux femmes ***dans toute leur diversité*** de réaliser leur potentiel, notamment dans la prise de décision, qu'elle soit politique, économique, universitaire ou culturelle, ce qui est également essentiel à la bonne gouvernance et à l'élaboration des politiques; dans ce contexte, exprimer son opposition à la violence sémiotique à l'égard des femmes en politique, qui perpétue et renforce les stéréotypes négatifs à l'égard des femmes et décourage les jeunes ***femmes*** d'entrer dans la sphère politique et publique;	g) plaider en faveur de l'égalité des chances pour tous dans tous les domaines de la vie, afin de permettre aux femmes de réaliser leur potentiel, notamment dans la prise de décision, qu'elle soit politique, économique, universitaire ou culturelle, ce qui est également essentiel à la bonne gouvernance et à l'élaboration des politiques; dans ce contexte, exprimer son opposition à la violence sémiotique à l'égard des femmes en politique, qui perpétue et renforce les stéréotypes négatifs à l'égard des femmes et décourage les ***femmes*** jeunes***, mais aussi adultes et plus âgées,*** d'entrer dans la sphère politique et publique;

Or. ro

Amendement 81
Eleonora Meleti

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point g

Proposition de résolution	*Amendement*
g) plaider en faveur de l'égalité des	g) plaider en faveur de l'égalité des

chances pour tous dans tous les domaines de la vie, afin de permettre aux femmes dans toute leur diversité de réaliser leur potentiel, notamment dans la prise de décision, qu'elle soit politique, économique, universitaire ou culturelle, ce qui est également essentiel à la bonne gouvernance et à l'élaboration des politiques; dans ce contexte, exprimer son opposition à ***la*** violence ***sémiotique*** à l'égard des femmes en politique, qui ***perpétue*** et ***renforce*** les stéréotypes négatifs à l'égard des femmes et ***décourage*** les jeunes femmes d'entrer dans la sphère politique et publique;	chances pour tous dans tous les domaines de la vie, afin de permettre aux femmes dans toute leur diversité de réaliser leur potentiel, notamment dans la prise de décision, qu'elle soit politique, économique, universitaire ou culturelle, ce qui est également essentiel à la bonne gouvernance et à l'élaboration des politiques; dans ce contexte, exprimer son opposition à ***tous les types de*** violence à l'égard des femmes en politique, qui ***perpétuent*** et ***renforcent*** les stéréotypes négatifs à l'égard des femmes et ***découragent*** les jeunes femmes d'entrer dans la sphère politique et publique;

Or. en

Amendement 82
Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point g bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	g bis) défendre l'égalité d'accès aux ressources pour l'égalité entre les sexes dans toutes les régions, en veillant à ce que les femmes du monde entier, qu'elles vivent dans des zones rurales ou éloignées telles que les îles ou les régions ultrapériphériques, aient les mêmes possibilités et le même accès aux ressources essentielles telles que l'éducation, la formation, les soins de santé, les services financiers et la terre, afin d'éliminer les obstacles qui pénalisent les femmes de manière disproportionnée et de parvenir à l'autonomisation économique, à la justice sociale et à une meilleure qualité de vie grâce à une vision globale de l'égalité entre les sexes;

Or. pt

Amendement 83
Eleonora Meleti

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point g bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	g bis) souligner l'importance de lutter contre les stéréotypes, les attitudes et les préjugés sexistes dans toutes leurs dimensions, par tous les types de médias, y compris les médias sociaux;

Or. en

Amendement 84
Eleonora Meleti

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point g ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	g ter) souligner l'importance de s'attaquer à la question de l'autonomisation économique des femmes, par tous les moyens disponibles, tels que, par exemple, un environnement propice à leurs activités économiques, ou en soutenant l'entrepreneuriat féminin et les entreprises dirigées par des femmes;

Or. en

Amendement 85
Eleonora Meleti

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point g quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

g quater) souligner l'importance de promouvoir l'autonomisation des femmes par l'éducation, la formation et l'apprentissage tout au long de la vie, qui sont d'une importance vitale pour combattre les stéréotypes et les inégalités persistantes, ainsi que d'améliorer le taux d'emploi des femmes et de remédier à leur sous-représentation dans certains secteurs tels que les sciences, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques (STIM) ainsi que l'intelligence artificielle (IA);

Or. en

Amendement 86
Diana Iovanovici Şoşoacă

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point h

Proposition de résolution	*Amendement*
h) souligner que la faiblesse du leadership politique, le manque d'engagement, les lacunes en matière de données, l'insuffisance des investissements et la montée en puissance des mouvements anti-droits ont été identifiés comme des obstacles, ce qui rend nécessaire de promouvoir un plus grand nombre de femmes à des postes de direction, d'accroître les investissements et de mettre en œuvre des réformes politiques globales pour surmonter ces obstacles systémiques et parvenir à une société véritablement égalitaire;	h) souligner que la faiblesse du leadership politique, le manque d'engagement, les lacunes en matière de données, l'insuffisance des investissements et la montée en puissance des mouvements anti-droits ont été identifiés comme des obstacles, ce qui rend nécessaire de promouvoir un plus grand nombre de femmes à des postes de direction, d'accroître les investissements et de mettre en œuvre des réformes ***dans les domaines de l'éducation, de la formation et de l'apprentissage tout au long de la vie, ainsi que des réformes culturelles et*** politiques globales pour surmonter ces obstacles systémiques et parvenir à une société véritablement égalitaire***, processus dans lesquels il est également nécessaire que les hommes s'impliquent obligatoirement***;

Or. ro

Amendement 87
Hanna Gedin

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point h

Proposition de résolution	*Amendement*
h) souligner que la faiblesse du leadership politique, le manque d'engagement, les lacunes en matière de données, l'insuffisance des investissements et la montée en puissance des mouvements anti-droits ont été identifiés comme des obstacles, ce qui rend nécessaire de promouvoir un plus grand nombre de femmes à des postes de direction, d'accroître les investissements et de mettre en œuvre des réformes politiques globales pour surmonter ces obstacles systémiques et parvenir à une société véritablement égalitaire;	h) souligner que la faiblesse du leadership politique, le manque d'engagement, les lacunes en matière de données, l'insuffisance des investissements et la montée en puissance des mouvements anti-droits ont été identifiés comme des obstacles, ce qui rend nécessaire de promouvoir un plus grand nombre de femmes à des postes de direction, d'accroître les investissements et de mettre en œuvre des réformes politiques globales***, fondées sur les droits et transformatrices en matière de genre,*** pour surmonter ces obstacles systémiques et parvenir à une société véritablement égalitaire;

Or. en

Amendement 88
Emma Fourreau

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point h

Proposition de résolution	*Amendement*
h) souligner que la faiblesse du leadership politique, le manque d'engagement, les lacunes en matière de données, l'insuffisance des investissements et la montée en puissance des mouvements anti-droits ont été identifiés comme des obstacles, ce qui rend nécessaire de promouvoir un plus grand nombre de femmes à des postes de direction, d'accroître les investissements et de mettre en œuvre des réformes politiques globales pour surmonter ces obstacles systémiques et parvenir à une société véritablement	h) souligner que la faiblesse du leadership politique, le manque d'engagement, les lacunes en matière de données, l'insuffisance des investissements et la montée en puissance des mouvements anti-droits ont été identifiés comme des obstacles ***et des menaces pour les droits des femmes***, ce qui rend nécessaire de promouvoir un plus grand nombre de femmes à des postes de direction, d'accroître les investissements ***dans les services publics, tels que l'éducation et la santé,*** et de mettre en œuvre des réformes

égalitaire;

politiques globales pour surmonter ces obstacles systémiques et parvenir à une société véritablement égalitaire;

Or. en

Amendement 89
Rosa Estaràs Ferragut

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point h

Proposition de résolution	*Amendement*
h) souligner que la faiblesse du leadership politique, le manque d'engagement, les lacunes en matière de données, l'insuffisance des investissements ***et la montée en puissance des mouvements anti-droits*** ont été identifiés comme des obstacles, ce qui rend nécessaire de promouvoir un plus grand nombre de femmes à des postes de direction, d'accroître les investissements et de mettre en œuvre des réformes politiques globales pour surmonter ces obstacles systémiques et parvenir à une société véritablement égalitaire;	h) souligner que la faiblesse du leadership politique, le manque d'engagement, les lacunes en matière de données, l'insuffisance des investissements***, le manque d'éducation, le harcèlement des mères, le manque d'autonomie économique et les conditions inégales sur le marché du travail*** ont été identifiés comme des obstacles, ce qui rend nécessaire de promouvoir un plus grand nombre de femmes à des postes de direction, d'accroître les investissements et de mettre en œuvre des réformes politiques globales pour surmonter ces obstacles systémiques et parvenir à une société véritablement égalitaire;

Or. en

Amendement 90
Eleonora Meleti

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point h

Proposition de résolution	*Amendement*
h) souligner que la faiblesse ***du leadership*** politique, le manque d'engagement, les lacunes en matière de données, ***l'insuffisance*** des	h) souligner que la faiblesse ***de l'orientation*** politique, le manque d'engagement, les lacunes en matière de données, des investissements ***pas assez***

investissements ***et*** la montée en puissance des mouvements anti-droits ont été identifiés comme des obstacles, ce qui rend nécessaire de promouvoir un plus grand nombre de femmes à des postes de direction, d'accroître les investissements et de mettre en œuvre des réformes politiques globales pour surmonter ces obstacles systémiques et parvenir à une société véritablement égalitaire;	***ciblés, les discours de haine et les campagnes de haine ainsi que*** la montée en puissance des mouvements anti-droits ont été identifiés comme des obstacles, ce qui rend nécessaire de promouvoir un plus grand nombre de femmes ***en politique et*** à des postes de direction, d'accroître les investissements ***ciblés*** et de mettre en œuvre des réformes politiques globales pour surmonter ces obstacles systémiques et parvenir à une société véritablement égalitaire;

Or. en

Amendement 91
Mélissa Camara
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point h

Proposition de résolution	*Amendement*
h) souligner que la faiblesse du leadership politique, le manque d'engagement, les lacunes en matière de données, l'insuffisance des investissements et la montée en puissance des mouvements anti-droits ont été identifiés comme des obstacles, ce qui rend nécessaire de promouvoir un plus grand nombre de femmes à des postes de direction, d'accroître les investissements et de mettre en œuvre des réformes politiques globales pour surmonter ces obstacles systémiques et parvenir à une société véritablement égalitaire;	h) souligner que la faiblesse du leadership politique, le manque d'engagement, les lacunes en matière de données, l'insuffisance des investissements et la montée en puissance des mouvements anti-droits ont été identifiés comme des obstacles, ce qui rend nécessaire de promouvoir un plus grand nombre de femmes ***féministes*** à des postes de direction, d'accroître les investissements ***liés à l'égalité entre les femmes et les hommes*** et de mettre en œuvre des réformes politiques globales pour surmonter ces obstacles systémiques et parvenir à une société véritablement égalitaire;

Or. en

Amendement 92
Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point h

Proposition de résolution	*Amendement*
h) souligner que la faiblesse du leadership politique, le manque d'engagement, les lacunes en matière de données, l'insuffisance des investissements et la montée en puissance des mouvements anti-droits ont été identifiés comme des obstacles, ce qui rend nécessaire de promouvoir ***un plus grand nombre de femmes à*** des postes de direction, d'accroître les investissements et de mettre en œuvre des réformes politiques globales pour surmonter ces obstacles systémiques et parvenir à une société véritablement égalitaire;	h) souligner que la faiblesse du leadership politique, le manque d'engagement, les lacunes en matière de données, l'insuffisance des investissements et la montée en puissance des mouvements anti-droits ont été identifiés comme des obstacles, ce qui rend nécessaire de promouvoir ***davantage de programmes visant à confier aux femmes*** des postes de direction, d'accroître les investissements et de mettre en œuvre des réformes politiques globales pour surmonter ces obstacles systémiques et parvenir à une société véritablement égalitaire;

Or. pt

Amendement 93
Mathilde Androuët, Catherine Griset, Margarita de la Pisa Carrión

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point i

Proposition de résolution	*Amendement*
i) appliquer l'intégration de la dimension de genre et la budgétisation sensible au genre dans tous les domaines d'action de l'Union, y compris l'action extérieure, et montrer l'exemple à cet égard;	***supprimé***

Or. fr

Amendement 94
Irmhild Boßdorf

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point i

Proposition de résolution	*Amendement*
i) appliquer l'intégration de la dimension de genre et la budgétisation sensible au genre dans tous les domaines d'action de l'Union, y compris l'action extérieure, et montrer l'exemple à cet égard;	***supprimé***

Or. en

Amendement 95
Mélissa Camara
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point i

Proposition de résolution	*Amendement*
i) appliquer l'intégration de la dimension de genre et la budgétisation sensible au genre dans tous les domaines d'action de l'Union, y compris l'action extérieure, et montrer l'exemple à cet égard;	i) appliquer ***de manière plus cohérente*** l'intégration de la dimension de genre et la budgétisation sensible au genre dans tous les domaines d'action de l'Union, y compris l'action extérieure, et montrer l'exemple à cet égard***, en s'engageant à ce que le prochain CFP en 2027 comprenne des objectifs spécifiques en matière d'égalité entre les femmes et les hommes et des méthodes de budgétisation sensible au genre afin de pouvoir augmenter et suivre tous les investissements liés à l'égalité entre les femmes et les hommes***;

Or. en

Amendement 96
Diana Iovanovici Şoşoacă

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point i

Proposition de résolution	*Amendement*
i) appliquer l'intégration de la ***dimension de genre*** et la budgétisation sensible ***au genre*** dans tous les domaines d'action de l'Union, y compris l'action extérieure, et montrer l'exemple à cet égard;	i) appliquer l'intégration de la ***politique d'égalité entre les femmes et les hommes*** et la budgétisation sensible ***à cette politique*** dans tous les domaines d'action de l'Union, y compris l'action extérieure, et montrer l'exemple à cet égard***, notamment en adoptant des sanctions conformément au droit interne et constitutionnel des États membres***;

Or. ro

Amendement 97
Eleonora Meleti

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point i

Proposition de résolution	*Amendement*
i) appliquer l'intégration de la dimension de genre et la budgétisation sensible au genre dans ***tous*** les domaines d'action de l'Union, y compris l'action extérieure, et montrer l'exemple à cet égard;	i) appliquer l'intégration de la dimension de genre et la budgétisation sensible au genre dans ***les*** domaines d'action ***pertinents*** de l'Union, y compris l'action extérieure, et montrer l'exemple à cet égard;

Or. en

Amendement 98
Irmhild Boßdorf

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point j

Proposition de résolution	*Amendement*
j) s'engager à une évaluation permanente des politiques intérieures et extérieures de l'Union en ce qui concerne l'égalité entre les femmes et les hommes, l'intégration de la dimension de genre et la budgétisation sensible au genre, et à	***supprimé***

prendre des mesures correctives proactives;

Or. en

Amendement 99
Rosa Estaràs Ferragut

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point j

Proposition de résolution	*Amendement*
j) ***s'engager à une évaluation permanente des politiques intérieures et extérieures*** de l'Union ***en ce qui concerne l'égalité entre les femmes et les hommes, l'intégration de la dimension de genre et la budgétisation sensible au genre, et à prendre des mesures correctives proactives***;	j) ***promouvoir les bonnes pratiques et les programmes qui renforcent l'autonomie et l'autonomisation des femmes dans l'action extérieure*** de l'Union***, y compris la promotion de l'accès aux terrains, au crédit, à l'entrepreneuriat et à l'éducation, ainsi que de l'emploi et de la santé, en particulier pour les femmes en situation de vulnérabilité, telles que les femmes handicapées, les femmes enceintes, les femmes vivant dans les zones rurales ou les femmes victimes de la traite des êtres humains et de l'exploitation sexuelle***;

Or. en

Amendement 100
Diana Iovanovici Şoşoacă

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point j

Proposition de résolution	*Amendement*
j) s'engager à une évaluation permanente des politiques intérieures et extérieures de l'Union en ce qui concerne l'égalité entre les femmes et les hommes, l'intégration de la ***dimension de genre*** et la budgétisation sensible ***au genre***, et à prendre des mesures correctives proactives;	j) s'engager à une évaluation permanente des politiques intérieures et extérieures de l'Union en ce qui concerne l'égalité entre les femmes et les hommes, l'intégration de la ***politique d'égalité entre les femmes et les hommes*** et la budgétisation sensible ***à cette politique***, et

	à prendre des mesures correctives proactives ***pour atteindre les objectifs proposés, ainsi que des sanctions en cas de retard et/ou de non-réalisation de ces objectifs***;

Or. ro

Amendement 101
Mathilde Androuët, Catherine Griset, Margarita de la Pisa Carrión

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point j

Proposition de résolution	*Amendement*
j) s'engager à une évaluation permanente des politiques intérieures et extérieures de l'Union en ce qui concerne l'égalité entre les femmes et les hommes***,*** ***l'intégration de la dimension de genre et la budgétisation sensible au genre,*** et à prendre des mesures correctives proactives;	j) s'engager à une évaluation permanente des politiques intérieures et extérieures de l'Union en ce qui concerne l'égalité entre les femmes et les hommes et à prendre des mesures correctives proactives;

Or. fr

Amendement 102
Mélissa Camara
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point j bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	j bis) défendre et rappeler l'importance du programme concernant les femmes, la paix et la sécurité et du 25e anniversaire de sa résolution historique, de renouveler le plan d'action de l'Union en faveur des femmes, de la paix et de la sécurité et de lutter avec force contre tout obstacle à la réalisation de ce programme à l'échelon international;

Or. en

Amendement 103
Diana Iovanovici Şoşoacă

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point k

Proposition de résolution	*Amendement*
k) inviter la Commission à poursuivre l'élaboration et la mise en œuvre d'actions et de plans concrets et bien financés pour réaliser les ODD des Nations unies, en particulier ceux liés à l'égalité entre les femmes et les hommes;	*(Ne concerne pas la version française.)*

Or. ro

Amendement 104
Rosa Estaràs Ferragut

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point k

Proposition de résolution	*Amendement*
k) inviter la Commission à poursuivre l'élaboration et la mise en œuvre d'actions et de plans concrets et bien financés pour réaliser les ODD des Nations unies, en particulier ceux liés à l'égalité entre les femmes et les hommes;	k) inviter la Commission à poursuivre l'élaboration et la mise en œuvre d'actions et de plans concrets et bien financés pour réaliser les ODD des Nations unies, en particulier ceux liés à l'égalité entre les femmes et les hommes***, en promouvant l'égalité dans l'éducation***;

Or. en

Amendement 105
Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point k

Proposition de résolution	*Amendement*
k) inviter la Commission à poursuivre l'élaboration et la mise en œuvre d'actions et de plans concrets et ***bien*** financés pour réaliser les ODD des Nations unies, en particulier ceux liés à l'égalité entre les femmes et les hommes;	k) inviter la Commission à poursuivre l'élaboration et la mise en œuvre d'actions et de plans concrets et ***suffisamment*** financés pour réaliser les ODD des Nations unies, en particulier ceux liés à l'égalité entre les femmes et les hommes;

Or. pt

Amendement 106
Joanna Scheuring-Wielgus

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point l

Proposition de résolution	*Amendement*
l) jouer un rôle moteur dans la lutte mondiale contre les réactions hostiles envers l'égalité entre les femmes et les hommes et les droits des femmes;	l) jouer un rôle moteur dans la lutte mondiale contre les réactions hostiles envers l'égalité entre les femmes et les hommes et les droits des femmes; ***souligner que les mouvements anti-genre s'attaquent non seulement aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes, mais aussi aux fondements de la démocratie et de l'état de droit; reconnaître que les mouvements anti-genre vont de pair avec les mouvements antidémocratiques et sont souvent financés par l'étranger;***

Or. en

Amendement 107
Hanna Gedin

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point l

Proposition de résolution	*Amendement*
l) jouer un rôle moteur dans la lutte mondiale contre les réactions hostiles	l) jouer un rôle moteur dans la lutte mondiale contre les réactions hostiles

envers l'égalité entre les femmes et les hommes et les droits des femmes;	envers l'égalité entre les femmes et les hommes et les droits des femmes ***en condamnant toutes les tentatives rétrogrades visant à faire reculer, restreindre ou supprimer les protections existantes en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, ainsi que toutes les formes de menaces, d'intimidation et de harcèlement, en ligne et hors ligne, des défenseurs des droits de l'homme et des organisations de la société civile qui s'efforcent de faire progresser ces droits***;

Or. en

Amendement 108
Mélissa Camara
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point l

Proposition de résolution	*Amendement*
l) jouer un rôle moteur dans la lutte mondiale contre les réactions hostiles envers l'égalité entre les femmes et les hommes et les droits des femmes;	l) jouer un rôle moteur dans la lutte mondiale contre les réactions hostiles envers l'égalité entre les femmes et les hommes et les droits des femmes***, afin de veiller à ce que l'Union dispose d'une position unifiée, et dénoncer de manière univoque toute mesure portant atteinte aux droits, à l'autonomie et à l'émancipation des femmes dans tous les domaines***;

Or. en

Amendement 109
Elżbieta Katarzyna Łukacijewska

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point l

Proposition de résolution	*Amendement*

l) jouer un rôle moteur dans la lutte mondiale contre les réactions hostiles envers l'égalité entre les femmes et les hommes et les droits des femmes;	l) jouer un rôle moteur dans la lutte mondiale contre les réactions hostiles envers l'égalité entre les femmes et les hommes et les droits des femmes; ***promouvoir des partenariats et des alliances pour contrer les mouvements rétrogrades et réaffirmer l'engagement de l'Union en faveur de la protection de l'égalité entre les femmes et les hommes en tant que valeur fondamentale;***

Or. en

Amendement 110
Mathilde Androuët, Catherine Griset, Margarita de la Pisa Carrión

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point l

Proposition de résolution	*Amendement*
l) jouer un rôle moteur dans la lutte mondiale contre les réactions hostiles envers l'égalité entre les femmes et les hommes et les droits des femmes;	l) jouer un rôle moteur dans la lutte mondiale contre les réactions hostiles envers l'égalité entre les femmes et les hommes et les droits des femmes***, qui peuvent se manifester, dans certains pays, par des avortements sélectifs sur la base du sexe féminin***;

Or. fr

Amendement 111
Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point l

Proposition de résolution	*Amendement*
l) jouer un rôle moteur dans la lutte mondiale contre les réactions hostiles envers l'égalité entre les femmes et les hommes et les droits des femmes;	l) jouer un rôle moteur dans la lutte mondiale contre les réactions hostiles envers l'égalité entre les femmes et les hommes et les droits des femmes ***et promouvoir des programmes, notamment par des partenariats public-privé, afin de***

	réduire la discrimination à l'égard des femmes en politique et dans la fonction publique;

Or. ro

Amendement 112
Emma Fourreau

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point l

Proposition de résolution	*Amendement*
l) jouer un rôle moteur dans la lutte mondiale contre les réactions hostiles envers l'égalité entre les femmes et les hommes et les droits des femmes;	l) jouer un rôle moteur dans la lutte mondiale contre les réactions hostiles envers l'égalité entre les femmes et les hommes et les droits des femmes***, causées, en particulier, par les mouvements anti-droits de plus en plus influents***;

Or. en

Amendement 113
Abir Al-Sahlani, Billy Kelleher, Lucia Yar, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Valérie Devaux, Jana Toom, Veronika Cifrová Ostrihoňová

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point l

Proposition de résolution	*Amendement*
l) jouer un rôle moteur dans la lutte mondiale contre les réactions hostiles envers l'égalité entre les femmes et les hommes et les droits des femmes;	l) jouer un rôle moteur dans la lutte mondiale contre les réactions hostiles envers l'égalité entre les femmes et les hommes et les droits des femmes***, notamment en veillant à ce que les mouvements de défense des droits des femmes soient financés de manière adéquate au niveau de l'Union et au niveau national***;

Or. en

Amendement 114
Diana Iovanovici Şoşoacă

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point l

Proposition de résolution	*Amendement*
l) jouer un rôle moteur dans la lutte mondiale contre les réactions hostiles envers l'égalité entre les femmes et les hommes et les droits des femmes;	l) jouer un rôle moteur ***promouvoir des mesures au niveau européen et mondial*** dans la lutte mondiale contre les réactions hostiles envers l'égalité entre les femmes et les hommes et les droits des femmes;

Or. ro

Amendement 115
Mélissa Camara
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point l bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	l bis) plaider fermement en faveur de la défense de la santé et des droits sexuels et génésiques en tant que droits fondamentaux et garantir le libre accès à tous les services connexes, y compris l'éducation sexuelle et relationnelle adaptée à l'âge, la contraception, l'avortement sans risques, la santé maternelle et les services de santé fondés sur les soins, et la lutte contre les réseaux anti-choix;

Or. en

Amendement 116
Mélissa Camara
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 1 – point l ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	l ter) souligner la nécessité de protéger et de promouvoir les droits des groupes exposés à des formes intersectionnelles de discrimination, y compris les personnes handicapées, les personnes issues de milieux socio-économiques défavorisés, les personnes racisées, les personnes issues de minorités ethniques ou de l'immigration, les personnes âgées ou les personnes LGBTIQ+, entre autres;

Or. en

Amendement 117
Mélissa Camara
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point l quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	l quater) œuvrer à la promotion du concept de lutte contre la discrimination intersectionnelle dans tous les organes des Nations unies et mener, appliquer et intégrer des analyses intersectionnelles de genre à différents niveaux dans l'Union et ses États membres;

Or. en

Amendement 118
Diana Iovanovici Şoşoacă

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point m

Proposition de résolution	*Amendement*
m) demander instamment à la	m) demander instamment à la

Commission de continuer à développer et à améliorer la collecte de données ventilées par sexe et de veiller à ce que ces données contribuent à améliorer l'élaboration des politiques, ainsi que de renforcer l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE), tant en termes de financement que de capacités;	Commission de continuer à développer et à améliorer la collecte de données ventilées par sexe et de veiller à ce que ces données contribuent à améliorer l'élaboration des politiques, ainsi que de renforcer l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE), tant en termes de financement que de capacités***, afin d'atteindre les objectifs proposés au niveau européen et mondial; toutes les politiques d'égalité entre les femmes et les hommes doivent prendre en compte et respecter à la fois les lois nationales des États membres et leurs constitutions et, en particulier, la réglementation des États membres en matière de religion;***

Or. ro

Amendement 119
Mathilde Androuët, Catherine Griset, Margarita de la Pisa Carrión

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point m

Proposition de résolution	*Amendement*
m) demander instamment à la Commission de continuer à développer et à améliorer la collecte de données ventilées par sexe et de veiller à ce que ces données contribuent à améliorer l'élaboration des politiques***, ainsi que de renforcer l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE), tant en termes de financement que de capacités***;	m) demander instamment à la Commission de continuer à développer et à améliorer la collecte de données ventilées par sexe et de veiller à ce que ces données contribuent à améliorer l'élaboration des politiques;

Or. fr

Amendement 120
Mélissa Camara
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point m

Proposition de résolution	*Amendement*
m) demander instamment à la Commission de continuer à développer et à améliorer la collecte de données ventilées par sexe et de veiller à ce que ces données contribuent ***à améliorer*** l'élaboration ***des*** politiques, ainsi que de renforcer l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE), tant en termes de financement que de capacités;	m) demander instamment à la Commission de continuer à développer et à améliorer la collecte de données ventilées par sexe ***et de données sur l'égalité,*** et de veiller à ce que ces données contribuent à l'élaboration ***de politiques meilleures et mieux informées***, ainsi que de renforcer l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE), tant en termes de financement que de capacités;

Or. en

Amendement 121
Rosa Estaràs Ferragut

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point m

Proposition de résolution	*Amendement*
m) demander instamment à la Commission de continuer à développer et à améliorer la collecte de ***données ventilées par sexe*** et de veiller à ce que ces données contribuent à améliorer l'élaboration des politiques, ainsi que de renforcer l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE), tant en termes de financement que de capacités;	m) demander instamment à la Commission de continuer à développer et à améliorer la collecte de données ***désagrégées, ventilées notamment en fonction du sexe et de l'âge,*** et de veiller à ce que ces données contribuent à améliorer l'élaboration des politiques, ainsi que de renforcer l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE), tant en termes de financement que de capacités;

Or. en

Amendement 122
Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point m

Proposition de résolution	*Amendement*
m) demander instamment à la Commission de continuer à développer et à améliorer la collecte de données ventilées par sexe et de veiller à ce que ces données contribuent à améliorer l'élaboration des politiques, ainsi que de renforcer l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE), tant en termes de financement que de capacités;	m) demander instamment à la Commission de continuer à développer et à améliorer la collecte de données ventilées par sexe et ***par région, et*** de veiller à ce que ces données contribuent à améliorer l'élaboration des politiques, ainsi que de renforcer l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE), tant en termes de financement que de capacités;

Or. pt

Amendement 123
Mélissa Camara
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point m bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	m bis) s'engager à progresser vers une politique féministe en matière d'affaires étrangères, de sécurité et de développement qui implique une vision transformatrice en matière de genre et qui donne la priorité à l'égalité entre les femmes et les hommes, protège et promeuve les droits fondamentaux des groupes traditionnellement marginalisés, tels que les personnes transgenres, et tienne compte des voix des femmes, des défenseurs des droits fondamentaux des personnes LGBTIQ+ et de la société civile;

Or. en

Amendement 124
Margarita de la Pisa Carrión

Proposition de résolution

Paragraphe 1 – point n

Proposition de résolution	*Amendement*
n) mettre pleinement en œuvre et sans retard le troisième plan d'action de l'Union européenne sur l'égalité entre les hommes et les femmes (GAP III) et veiller à ce que 85 % de toutes les nouvelles actions entreprises dans le cadre des relations extérieures contribuent à l'égalité entre les femmes et les hommes et à l'autonomisation des femmes d'ici 2025;	***supprimé***

Or. es

Amendement 125
Diana Iovanovici Şoşoacă

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point n

Proposition de résolution	*Amendement*
n) mettre pleinement en œuvre et sans retard le troisième plan d'action de l'Union européenne sur l'égalité entre les hommes et les femmes (GAP III) et veiller à ce que 85 % de toutes les nouvelles actions entreprises dans le cadre des relations extérieures contribuent à l'égalité entre les femmes et les hommes et à l'autonomisation des femmes d'ici 2025;	n) mettre pleinement en œuvre et sans retard le troisième plan d'action de l'Union européenne sur l'égalité entre les hommes et les femmes (GAP III) et veiller à ce que 85 % de toutes les nouvelles actions entreprises dans le cadre des relations extérieures contribuent à l'égalité entre les femmes et les hommes et à l'autonomisation des femmes d'ici 2025; ***toutes les politiques d'égalité entre les femmes et les hommes doivent prendre en compte et respecter à la fois les lois nationales des États membres et leurs constitutions et, en particulier, la réglementation des États membres en matière de religion;***

Or. ro

Amendement 126
Rosa Estaràs Ferragut

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point n

Proposition de résolution	*Amendement*
n) mettre pleinement en œuvre et sans retard le troisième plan d'action de l'Union européenne sur l'égalité entre les hommes et les femmes (GAP III) et veiller à ce que ***85 %*** de toutes les nouvelles actions entreprises dans le cadre des relations extérieures ***contribuent*** à l'égalité entre les femmes et les hommes et à l'autonomisation des femmes d'ici 2025;	n) mettre pleinement en œuvre et sans retard le troisième plan d'action de l'Union européenne sur l'égalité entre les hommes et les femmes (GAP III) et veiller à ce que ***le pourcentage le plus élevé possible*** de toutes les nouvelles actions entreprises dans le cadre des relations extérieures ***contribue*** à l'égalité entre les femmes et les hommes et à l'autonomisation des femmes d'ici 2025;

Or. en

Amendement 127
Hanna Gedin

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point n

Proposition de résolution	*Amendement*
n) mettre pleinement en œuvre et sans retard le troisième plan d'action de l'Union européenne sur l'égalité entre les hommes et les femmes (GAP III) et veiller à ce ***que*** 85 % de toutes les nouvelles actions entreprises dans le cadre des relations extérieures contribuent à l'égalité entre les femmes et les hommes et à l'autonomisation des femmes d'ici 2025;	n) mettre pleinement en œuvre et sans retard le troisième plan d'action de l'Union européenne sur l'égalité entre les hommes et les femmes (GAP III) et veiller à ce ***qu'au moins*** 85 % de toutes les nouvelles actions entreprises dans le cadre des relations extérieures contribuent à l'égalité entre les femmes et les hommes et à l'autonomisation des femmes d'ici 2025;

Or. en

Amendement 128
Mélissa Camara
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point n

Proposition de résolution	*Amendement*
n) mettre pleinement en œuvre et sans retard le troisième plan d'action de l'Union européenne sur l'égalité entre les hommes et les femmes (GAP III) et veiller à ce que 85 % de toutes les nouvelles actions entreprises dans le cadre des relations extérieures contribuent à l'égalité entre les femmes et les hommes et à l'autonomisation des femmes d'ici ***2025***;	n) mettre pleinement en œuvre et sans retard le troisième plan d'action de l'Union européenne sur l'égalité entre les hommes et les femmes (GAP III) et veiller à ce que 85 % de toutes les nouvelles actions entreprises dans le cadre des relations extérieures contribuent à l'égalité entre les femmes et les hommes et à l'autonomisation des femmes d'ici ***2027***;

Or. en

Amendement 129
Margarita de la Pisa Carrión

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point o

Proposition de résolution	*Amendement*
o) prendre acte des recommandations de la résolution du Parlement du 10 mars 2022 sur le GAP III et les mettre en œuvre, et donner ainsi la priorité au GAP III dans tous les aspects de l'action extérieure de l'Union au moyen d'une approche transformatrice en matière de genre et intersectionnelle, tant en termes de couverture géographique qu'en ce qui concerne les domaines d'actions du GAP III, ainsi que grâce à l'intégration de la dimension de genre dans tous les domaines de l'action extérieure, qu'il s'agisse du commerce, de la politique de développement, de l'aide humanitaire, de la sécurité ou de secteurs tels que l'énergie et l'agriculture;	***supprimé***

Or. es

Amendement 130
Mathilde Androuët, Catherine Griset, Margarita de la Pisa Carrión

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point o

Proposition de résolution	*Amendement*
o) prendre acte des recommandations de la résolution du Parlement du 10 mars 2022 sur le GAP III et les mettre en œuvre, et donner ainsi la priorité au GAP III dans tous les aspects de l'action extérieure de l'Union au moyen d'une approche transformatrice en matière de genre et intersectionnelle, tant en termes de couverture géographique qu'en ce qui concerne les domaines d'actions du GAP III, ainsi que grâce à l'intégration de la dimension de genre dans tous les domaines de l'action extérieure, qu'il s'agisse du commerce, de la politique de développement, de l'aide humanitaire, de la sécurité ou de secteurs tels que l'énergie et l'agriculture;	***supprimé***

Or. fr

Amendement 131
Diana Iovanovici Şoşoacă

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point o

Proposition de résolution	*Amendement*
o) prendre acte des recommandations de la résolution du Parlement du 10 mars 2022 sur le GAP III et les mettre en œuvre, et donner ainsi la priorité au GAP III dans tous les aspects de l'action extérieure de l'Union au moyen d'une approche transformatrice ***en matière de genre*** et intersectionnelle, tant en termes de couverture géographique qu'en ce qui concerne les domaines d'actions du GAP III, ainsi que grâce à l'intégration ***de la dimension de genre*** dans tous les domaines de l'action extérieure, qu'il	o) prendre acte des recommandations de la résolution du Parlement du 10 mars 2022 sur le GAP III et les mettre en œuvre, et donner ainsi la priorité au GAP III dans tous les aspects de l'action extérieure de l'Union au moyen d'une approche transformatrice ***fondée sur le sexe*** et intersectionnelle, tant en termes de couverture géographique qu'en ce qui concerne les domaines d'actions du GAP III, ainsi que grâce à l'intégration ***des politiques d'égalité entre les femmes et les hommes*** dans tous les domaines de l'action

s'agisse du commerce, de la politique de développement, de l'aide humanitaire, de la sécurité ou de secteurs tels que l'énergie et l'agriculture;	extérieure, qu'il s'agisse du commerce, de la politique de développement, de l'aide humanitaire, de la sécurité ou de secteurs tels que l'énergie et l'agriculture; ***toutes les politiques d'égalité entre les femmes et les hommes doivent prendre en compte et respecter à la fois les lois nationales des États membres et leurs constitutions et, en particulier, la réglementation des États membres en matière de religion;***

Or. ro

Amendement 132
Rosa Estaràs Ferragut

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point o

Proposition de résolution	*Amendement*
o) prendre acte des recommandations de la résolution du Parlement du 10 mars 2022 sur le GAP III et les mettre en œuvre, et donner ainsi la priorité au GAP III dans tous les aspects de l'action extérieure de l'Union au moyen d'une approche ***transformatrice en matière de genre*** et intersectionnelle, tant en termes de couverture géographique qu'en ce qui concerne les domaines d'actions du GAP III, ainsi que grâce à l'intégration de la dimension de genre dans tous les domaines de l'action extérieure, qu'il s'agisse du commerce, de la politique de développement, de l'aide humanitaire, de la sécurité ou de secteurs tels que l'énergie et l'agriculture;	o) prendre acte des recommandations de la résolution du Parlement du 10 mars 2022 sur le GAP III et les mettre en œuvre, et donner ainsi la priorité au GAP III dans tous les aspects de l'action extérieure de l'Union au moyen d'une approche ***non discriminatoire*** et intersectionnelle, tant en termes de couverture géographique qu'en ce qui concerne les domaines d'actions du GAP III, ainsi que grâce à l'intégration de la dimension de genre dans tous les domaines de l'action extérieure, qu'il s'agisse du commerce, de la politique de développement, de l'aide humanitaire, de la sécurité ou de secteurs tels que l'énergie et l'agriculture; ***promouvoir l'autonomisation économique des femmes au moyen de programmes de soutien à l'entrepreneuriat dans les pays partenaires, en garantissant un accès équitable aux débouchés commerciaux et à la formation aux compétences entrepreneuriales;***

Or. en

Amendement 133
Irmhild Boßdorf

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point o

Proposition de résolution	*Amendement*
o) prendre acte des recommandations de la résolution du Parlement du 10 mars 2022 sur le GAP III et les mettre en œuvre, et donner ainsi la priorité au GAP III ***dans tous les aspects de l'action extérieure de l'Union au moyen d'une approche transformatrice en matière de genre et intersectionnelle***, tant en termes de couverture géographique qu'en ce qui concerne les domaines d'actions du GAP III***, ainsi que grâce à l'intégration de la dimension de genre dans tous les domaines de l'action extérieure***, qu'il s'agisse du commerce, de la politique de développement, de l'aide humanitaire, de la sécurité ou de secteurs tels que l'énergie et l'agriculture;	o) prendre acte des recommandations de la résolution du Parlement du 10 mars 2022 sur le GAP III et les mettre en œuvre, et donner ainsi la priorité au GAP III, tant en termes de couverture géographique qu'en ce qui concerne les domaines d'actions du GAP III, qu'il s'agisse du commerce, de la politique de développement, de l'aide humanitaire, de la sécurité ou de secteurs tels que l'énergie et l'agriculture;

Or. en

Amendement 134
Mélissa Camara
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point o

Proposition de résolution	*Amendement*
o) prendre acte des recommandations de la résolution du Parlement du 10 mars 2022 sur le GAP III et les mettre en œuvre, et donner ainsi la priorité au GAP III dans tous les aspects de l'action extérieure de l'Union au moyen d'une approche transformatrice en matière de genre et intersectionnelle, tant en termes de	o) prendre acte des recommandations de la résolution du Parlement du 10 mars 2022 sur le GAP III et les mettre en œuvre, et donner ainsi la priorité au GAP III dans tous les aspects de l'action extérieure de l'Union au moyen d'une approche transformatrice en matière de genre et intersectionnelle, tant en termes de

couverture géographique qu'en ce qui concerne les domaines d'actions du GAP III, ainsi que grâce à l'intégration de la dimension de genre dans tous les domaines de l'action extérieure, qu'il s'agisse du commerce, de la politique de développement, de l'aide humanitaire, de la sécurité ou de secteurs tels que l'énergie et l'agriculture;	couverture géographique qu'en ce qui concerne les domaines d'actions du GAP III, ainsi que grâce à l'intégration de la dimension de genre dans tous les domaines de l'action extérieure, qu'il s'agisse du commerce, de la politique de développement, ***de la migration,*** de l'aide humanitaire, de la sécurité ou de secteurs tels que l'énergie et l'agriculture***, tout en renforçant la cohérence entre les politiques intérieures et extérieures de l'Union***;

Or. en

Amendement 135
Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point o

Proposition de résolution	*Amendement*
o) prendre acte des recommandations de la résolution du Parlement du 10 mars 2022 sur le GAP III et les mettre en œuvre, et donner ainsi la priorité au GAP III dans tous les aspects de l'action extérieure de l'Union au moyen d'une approche transformatrice en matière de genre et intersectionnelle, tant en termes de couverture géographique qu'en ce qui concerne les domaines d'actions du GAP III, ainsi que grâce à l'intégration de la dimension de genre dans tous les domaines de l'action extérieure, qu'il s'agisse du commerce, de la politique de développement, de l'aide humanitaire, de la sécurité ou de secteurs tels que l'énergie et l'agriculture;	o) prendre acte des recommandations de la résolution du Parlement du 10 mars 2022 sur le GAP III et les mettre en œuvre, et donner ainsi la priorité au GAP III dans tous les aspects de l'action extérieure de l'Union au moyen d'une approche transformatrice en matière de genre et intersectionnelle, tant en termes de couverture géographique qu'en ce qui concerne les domaines d'actions du GAP III, ainsi que grâce à l'intégration de la dimension de genre dans tous les domaines de l'action extérieure, qu'il s'agisse du commerce, de la politique de développement, de l'aide humanitaire, de la sécurité ou de secteurs tels que l'énergie***, la pêche*** et l'agriculture;

Or. pt

Amendement 136
Eleonora Meleti

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point o

Proposition de résolution	*Amendement*
o) prendre acte des recommandations de la résolution du Parlement du 10 mars 2022 sur le GAP III et les mettre en œuvre, et donner ainsi la priorité au GAP III dans tous les aspects de l'action extérieure de l'Union au moyen d'une approche ***transformatrice en matière*** de genre et intersectionnelle, tant en termes de couverture géographique qu'en ce qui concerne les domaines d'actions du GAP III, ainsi que grâce à l'intégration de la dimension de genre dans tous les domaines de l'action extérieure, qu'il s'agisse du commerce, de la politique de développement, de l'aide humanitaire, de la sécurité ou de secteurs tels que l'énergie et l'agriculture;	o) prendre acte des recommandations de la résolution du Parlement du 10 mars 2022 sur le GAP III et les mettre en œuvre, et donner ainsi la priorité au GAP III dans tous les aspects de l'action extérieure de l'Union au moyen d'une approche ***tenant compte de la dimension*** de genre et intersectionnelle, tant en termes de couverture géographique qu'en ce qui concerne les domaines d'actions du GAP III, ainsi que grâce à l'intégration de la dimension de genre dans tous les domaines de l'action extérieure, qu'il s'agisse du commerce, de la politique de développement, de l'aide humanitaire, de la sécurité ou de secteurs tels que l'énergie et l'agriculture;

Or. en

Amendement 137
Mélissa Camara
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point p

Proposition de résolution	*Amendement*
p) concevoir, financer et mettre en œuvre des politiques qui ***réduisent le rôle du genre en tant que facteur de*** pauvreté, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Union, par le biais de l'action extérieure, en tenant dûment compte ***des*** facteurs intersectionnels, notamment l'âge, les responsabilités familiales, le handicap, ***la race et la sexualité***;	p) concevoir, financer et mettre en œuvre des politiques qui ***combattent la «féminisation» de la pauvreté et*** réduisent le rôle du genre en tant que facteur de pauvreté, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Union, par le biais de l'action extérieure, en tenant dûment compte ***de ses*** facteurs intersectionnels, notamment l'âge, les responsabilités familiales, le handicap, ***l'origine raciale et ethnique, le statut migratoire, l'orientation sexuelle, l'identité de genre ou les caractéristiques***

sexuelles;

Or. en

Amendement 138
Elżbieta Katarzyna Łukacijewska

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point p

Proposition de résolution	*Amendement*
p) concevoir, financer et mettre en œuvre des politiques qui réduisent le rôle du genre en tant que facteur de pauvreté, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Union, par le biais de l'action extérieure, en tenant dûment compte des facteurs intersectionnels, notamment l'âge, les responsabilités familiales, le handicap, la race et la sexualité;	p) concevoir, financer et mettre en œuvre des politiques qui réduisent le rôle du genre en tant que facteur de pauvreté, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Union, par le biais de l'action extérieure, en tenant dûment compte des facteurs intersectionnels, notamment l'âge, les responsabilités familiales, le handicap, la race et la sexualité; ***soutenir les initiatives qui autonomisent les femmes sur le plan économique, en particulier les femmes chefs d'entreprise et celles qui dirigent des MPME;***

Or. en

Amendement 139
Diana Iovanovici Şoşoacă

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point p

Proposition de résolution	*Amendement*
p) concevoir, financer et mettre en œuvre des politiques qui réduisent le rôle du ***genre*** en tant que facteur de pauvreté, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Union, par le biais de l'action extérieure, en tenant dûment compte des facteurs intersectionnels, notamment l'âge, les responsabilités familiales, le handicap, la race et la sexualité;	p) concevoir, financer et mettre en œuvre des politiques qui réduisent le rôle du ***sexe de la personne*** en tant que facteur de pauvreté, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Union, par le biais de l'action extérieure, en tenant dûment compte des facteurs intersectionnels, notamment l'âge***, la classe sociale, la scolarisation et l'éducation***, les

	responsabilités familiales, le handicap, la race et la sexualité;

Or. ro

Amendement 140
Joanna Scheuring-Wielgus

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point p

Proposition de résolution	*Amendement*
p) concevoir, financer et mettre en œuvre des politiques qui réduisent le rôle du genre en tant que facteur de pauvreté, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Union, par le biais de l'action extérieure, en tenant dûment compte des facteurs intersectionnels, notamment l'âge, les responsabilités familiales, le handicap, la race et ***la sexualité***;	p) concevoir, financer et mettre en œuvre des politiques qui réduisent le rôle du genre en tant que facteur de pauvreté, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Union, par le biais de l'action extérieure, en tenant dûment compte des facteurs intersectionnels, notamment l'âge, les responsabilités familiales, le handicap, la race ***ainsi que l'identité et l'orientation sexuelle***;

Or. en

Amendement 141
Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point p

Proposition de résolution	*Amendement*
p) concevoir, financer et mettre en œuvre des politiques qui réduisent le rôle du genre en tant que facteur de pauvreté, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Union, par le biais de l'action extérieure, en tenant dûment compte des facteurs intersectionnels, notamment l'âge, les responsabilités familiales, le handicap, la race et la sexualité;	p) concevoir, financer et mettre en œuvre des politiques qui réduisent le rôle du genre en tant que facteur de pauvreté, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Union, par le biais de l'action extérieure, en tenant dûment compte des facteurs intersectionnels, notamment l'âge, ***la géographie,*** les responsabilités familiales, le handicap, la race et la sexualité;

Or. pt

Amendement 142
Mathilde Androuët, Catherine Griset, Margarita de la Pisa Carrión

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point p

Proposition de résolution	*Amendement*
p) concevoir, financer et mettre en œuvre des politiques qui réduisent ***le rôle du genre*** en tant que facteur de pauvreté, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Union, ***par le biais de l'action extérieure,*** en tenant dûment compte ***des*** facteurs ***intersectionnels***, notamment l'âge, les responsabilités familiales, le handicap, la race et la sexualité;	p) concevoir, financer et mettre en œuvre des politiques qui réduisent ***l'incidence du sexe et de la maternité*** en tant que facteur de pauvreté, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Union, en tenant dûment compte ***de multiples*** facteurs, notamment l'âge, les responsabilités familiales ***ou le nombre d'enfants***, le handicap, la race et la sexualité;

Or. fr

Amendement 143
Hanna Gedin

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point p

Proposition de résolution	*Amendement*
p) concevoir, financer et mettre en œuvre des politiques qui réduisent le rôle du genre en tant que facteur de pauvreté, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Union, par le biais de l'action extérieure, en tenant dûment compte des facteurs intersectionnels, notamment l'âge, les responsabilités familiales, le handicap, la race ***et*** la sexualité;	p) concevoir, financer et mettre en œuvre des politiques qui réduisent le rôle du genre en tant que facteur de pauvreté, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Union, par le biais de l'action extérieure, en tenant dûment compte des facteurs intersectionnels, notamment l'âge, les responsabilités familiales, le handicap, la race, la sexualité ***et l'identité de genre***;

Or. en

Amendement 144
Elżbieta Katarzyna Łukacijewska

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point p bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	p bis) reconnaître les défis uniques auxquels sont confrontées les femmes vivant dans des zones rurales, reculées et sous-développées, où l'accès aux ressources, aux soins de santé, à l'éducation et aux possibilités économiques peut être limité; appeler de ses vœux des mesures et des investissements ciblés qui répondent aux besoins de ces communautés, en promouvant l'égalité entre les femmes et les hommes, l'entrepreneuriat féminin et l'amélioration des infrastructures afin de combler le fossé entre les zones urbaines et les zones rurales; souligner l'importance d'intégrer ces perspectives dans toutes les stratégies d'action extérieure et de développement pertinentes afin de veiller à ce qu'aucune femme ne soit laissée pour compte;

Or. en

Amendement 145
Hanna Gedin

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point p bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	p bis) veiller à ce que les accords extérieurs, y compris ceux relatifs au contrôle aux frontières et à la coopération avec les pays tiers, accordent la priorité à la sécurité des femmes et des filles; l'Union doit veiller à ce que les pays partenaires respectent des normes élevées en matière de droits de l'homme, en particulier en ce qui concerne la prévention de la violence à caractère

sexiste et de l'exploitation/la traite des êtres humains;

Or. en

Amendement 146
Rosa Estaràs Ferragut

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point q

Proposition de résolution	*Amendement*
q) s'attaquer aux causes systémiques et profondes de la pauvreté des femmes et autonomiser les femmes et les filles dans toute leur diversité grâce à l'éducation, à la formation, à l'apprentissage tout au long de la vie, à des possibilités de travail non discriminatoires, ***à*** l'accès aux services sociaux, ***à*** l'équilibre entre les soins non rémunérés et les responsabilités sociales au moyen d'initiatives législatives, ***à*** la lutte contre les stéréotypes sexistes et ***à*** la promotion des femmes en tant que modèles;	q) s'attaquer aux causes systémiques et profondes de la pauvreté des femmes et autonomiser les femmes et les filles dans toute leur diversité grâce à l'éducation, à la formation, ***à la promotion de l'entrepreneuriat féminin, à l'encouragement d'initiatives visant à renforcer l'autonomie économique et la création d'emplois dans des secteurs à forte croissance,*** à l'apprentissage tout au long de la vie, à des possibilités de travail non discriminatoires, ***encourager des formations spécifiques et des programmes d'emploi pour les femmes handicapées,*** l'accès aux services sociaux, l'équilibre entre les soins non rémunérés et les responsabilités sociales au moyen d'initiatives législatives, la lutte contre les stéréotypes sexistes et la promotion des femmes en tant que modèles***, en promouvant l'adoption de politiques de conciliation qui soutiennent les droits liés à la maternité, comme l'allaitement, sur le lieu de travail***;

Or. en

Amendement 147
Diana Iovanovici Şoşoacă

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point q

Proposition de résolution	*Amendement*
q) s’attaquer aux causes systémiques et profondes de la pauvreté des femmes et autonomiser les femmes et les filles dans toute leur diversité grâce à l’éducation, à la formation, à l’apprentissage tout au long de la vie, à des possibilités de travail non discriminatoires, à l’accès aux services sociaux, à l’équilibre entre les soins non rémunérés et les responsabilités sociales au moyen d’initiatives législatives, à la lutte contre les stéréotypes sexistes et à la promotion des femmes en tant que modèles;	q) s’attaquer aux causes systémiques et profondes de la pauvreté des femmes***, en mettant l’accent sur celles qui vivent dans des zones rurales ou éloignées et défavorisées,*** et autonomiser les femmes et les filles dans toute leur diversité grâce à l’éducation, à la formation, à l’apprentissage tout au long de la vie, à ***la création d’entreprises en vue de l’indépendance financière, à*** des possibilités de travail non discriminatoires***, à l’égalité de rémunération avec les hommes pour un travail égal***, à l’accès aux services sociaux, à l’équilibre entre les soins non rémunérés et les responsabilités sociales au moyen d’initiatives législatives, à la lutte contre les stéréotypes sexistes et à la promotion des femmes en tant que modèles;

Or. ro

Amendement 148
Carolina Morace

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point q

Proposition de résolution	*Amendement*
q) s’attaquer aux causes systémiques et profondes de la pauvreté des femmes et autonomiser les femmes et les filles dans toute leur diversité grâce à l’éducation, à la formation, à l’apprentissage tout au long de la vie, à des possibilités de travail non discriminatoires, à l’accès aux services sociaux, à l’équilibre entre les soins non rémunérés et les responsabilités sociales au moyen d’initiatives législatives, à la lutte contre les stéréotypes sexistes et à la promotion des femmes en tant que modèles;	q) ***mettre en place un système de suivi annuel des zones les plus défavorisées, afin de déterminer comment et quand intervenir, à la fois de manière préventive et proactive, pour*** s’attaquer aux causes systémiques et profondes de la pauvreté des femmes et autonomiser les femmes et les filles dans toute leur diversité grâce à l’éducation, à la formation, à l’apprentissage tout au long de la vie, à des possibilités de travail non discriminatoires, à l’accès aux services sociaux, à l’équilibre entre les soins non rémunérés et les responsabilités sociales au

moyen d'initiatives législatives, à la lutte contre les stéréotypes sexistes et à la promotion des femmes en tant que modèles;

Or. en

Amendement 149
Elżbieta Katarzyna Łukacijewska

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point q

Proposition de résolution	*Amendement*
q) s'attaquer aux causes systémiques et profondes de la pauvreté des femmes et autonomiser les femmes et les filles dans toute leur diversité grâce à l'éducation, à la formation, à l'apprentissage tout au long de la vie, à des possibilités de travail non discriminatoires, à l'accès aux services sociaux, à l'équilibre entre les soins non rémunérés et les responsabilités sociales au moyen d'initiatives législatives, à la lutte contre les stéréotypes sexistes et à la promotion des femmes en tant que modèles;	q) s'attaquer aux causes systémiques et profondes de la pauvreté des femmes et autonomiser les femmes et les filles dans toute leur diversité grâce à l'éducation, à la formation, à l'apprentissage tout au long de la vie, à des possibilités de travail non discriminatoires, à l'accès aux services sociaux, à l'équilibre entre les soins non rémunérés et les responsabilités sociales au moyen d'initiatives législatives, à la lutte contre les stéréotypes sexistes et à la promotion des femmes en tant que modèles; ***garantir l'accès à l'éducation et à la formation aux compétences numériques afin de combler l'écart numérique entre les femmes et les hommes;***

Or. en

Amendement 150
Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point q

Proposition de résolution	*Amendement*
q) s'attaquer aux causes systémiques et profondes de la pauvreté des femmes et	q) s'attaquer aux causes systémiques et profondes de la pauvreté des femmes et

autonomiser les femmes et les filles dans toute leur diversité grâce à l'éducation, à la formation, à l'apprentissage tout au long de la vie, à des possibilités de travail non discriminatoires, à l'accès aux services sociaux, à l'équilibre entre les soins non rémunérés et les responsabilités sociales au moyen d'initiatives législatives, à la lutte contre les stéréotypes sexistes et à la promotion des femmes en tant que modèles;	autonomiser les femmes et les filles dans toute leur diversité grâce à l'éducation, à la formation, ***y compris pour démarrer des activités entrepreneuriales,*** à l'apprentissage tout au long de la vie, à des possibilités de travail non discriminatoires, à l'accès aux services sociaux, à l'équilibre entre les soins non rémunérés et les responsabilités sociales au moyen d'initiatives législatives, à la lutte contre les stéréotypes sexistes et à la promotion des femmes en tant que modèles;

Or. ro

Amendement 151
Joanna Scheuring-Wielgus

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point q

Proposition de résolution	*Amendement*
q) s'attaquer aux causes systémiques et profondes de la pauvreté des femmes et autonomiser les femmes et les filles dans toute leur diversité grâce à l'éducation, à la formation, à l'apprentissage tout au long de la vie, à des possibilités de travail non discriminatoires, à l'accès aux services sociaux, à l'équilibre entre les soins non rémunérés et les responsabilités sociales au moyen d'initiatives législatives, à la lutte contre les stéréotypes sexistes et à la promotion des femmes en tant que modèles;	q) s'attaquer aux causes systémiques et profondes de la pauvreté des femmes et autonomiser les femmes et les filles dans toute leur diversité grâce à l'éducation, à la formation, à l'apprentissage tout au long de la vie, à des possibilités de travail non discriminatoires, à l'accès aux services sociaux, à l'équilibre entre les soins non rémunérés et les responsabilités sociales au moyen d'initiatives législatives, à la lutte contre les stéréotypes sexistes ***préjudiciables, les systèmes patriarcaux et la masculinité toxique,*** et à la promotion des femmes en tant que modèles;

Or. en

Amendement 152
Emma Fourreau

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point q

Proposition de résolution	*Amendement*
q) s'attaquer aux causes systémiques et profondes de la pauvreté des femmes et autonomiser les femmes et les filles dans toute leur diversité grâce à l'éducation, à la formation, à l'apprentissage tout au long de la vie, à des possibilités de travail non discriminatoires, à l'accès aux services sociaux, à l'équilibre entre les soins non rémunérés et les responsabilités sociales au moyen d'initiatives législatives, à la lutte contre les stéréotypes sexistes et à la promotion des femmes en tant que modèles;	q) s'attaquer aux causes systémiques et profondes de la pauvreté des femmes et autonomiser les femmes et les filles dans toute leur diversité grâce à l'éducation, à la formation, à l'apprentissage tout au long de la vie, à des possibilités de travail non discriminatoires, à l'accès ***à des activités sportives et*** aux services sociaux, à l'équilibre entre les soins non rémunérés et les responsabilités sociales au moyen d'initiatives législatives, à la lutte contre les stéréotypes sexistes et à la promotion des femmes en tant que modèles;

Or. en

Amendement 153
Hanna Gedin

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point q

Proposition de résolution	*Amendement*
q) s'attaquer aux causes systémiques et profondes de la pauvreté des femmes et autonomiser les femmes et les filles dans toute leur diversité grâce à l'éducation, à la formation, à l'apprentissage tout au long de la vie, à des possibilités de travail non discriminatoires, à l'accès aux services sociaux, à l'équilibre entre les soins non rémunérés et les responsabilités sociales au moyen d'initiatives législatives, à la lutte contre les stéréotypes sexistes et à la promotion des femmes en tant que modèles;	q) s'attaquer aux causes systémiques et profondes de la pauvreté des femmes et autonomiser les femmes et les filles dans toute leur diversité grâce à l'éducation, à la formation, à l'apprentissage tout au long de la vie, à des possibilités de travail non discriminatoires, ***à des fonds de pension justes***, à l'accès aux services sociaux, à l'équilibre entre les soins non rémunérés et les responsabilités sociales au moyen d'initiatives législatives, à la lutte contre les stéréotypes sexistes et à la promotion des femmes en tant que modèles;

Or. en

Amendement 154
Mathilde Androuët, Catherine Griset, Margarita de la Pisa Carrión

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point q

Proposition de résolution	*Amendement*
q) s'attaquer aux causes systémiques et profondes de la pauvreté des femmes et autonomiser les femmes et les filles ***dans toute leur diversité*** grâce à l'éducation, à la formation, à l'apprentissage tout au long de la vie, à des possibilités de travail non discriminatoires, à l'accès aux services sociaux, à l'équilibre entre les soins non rémunérés et les responsabilités sociales au moyen d'initiatives législatives***, à la lutte contre les stéréotypes sexistes*** et à la promotion des femmes en tant que modèles;	q) s'attaquer aux causes systémiques et profondes de la pauvreté des femmes***, notamment des mères isolées,*** et autonomiser les femmes et les filles grâce à l'éducation, à la formation, à l'apprentissage tout au long de la vie, à des possibilités de travail non discriminatoires, à l'accès aux services sociaux ***et notamment des services qui soutiennent la maternité***, à l'équilibre entre les soins non rémunérés et les responsabilités sociales au moyen d'initiatives législatives et à la promotion des femmes en tant que modèles;

Or. fr

Amendement 155
Mélissa Camara
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point q bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	q bis) faire pression en faveur de politiques des soins plus ambitieuses et d'un financement des soins en vue de progresser vers une économie des soins, de fixer des normes minimales et des lignes directrices de qualité pour les soins tout au long du cycle de vie, dans une perspective intersectionnelle, et de reconnaître, réduire et redistribuer le travail de soins non rémunéré;

Or. en

Amendement 156
Laurence Trochu, Chiara Gemma, Elena Donazzan, Georgiana Teodorescu

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point q bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	q bis) rappeler la contribution essentielle de la maternité à l'économie mondiale, et encourager les Nations à faire en sorte que les femmes désirant être mère puisse faire ce choix sans être contraintes par leurs conditions sociales;

Or. fr

Amendement 157
Hanna Gedin

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point q bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	q bis) permettre aux femmes d'accéder à des logements et à des terrains abordables en éliminant les obstacles, en mettant l'accent sur les besoins spécifiques des femmes, en particulier des femmes en situation de pauvreté et des ménages dirigés par une femme;

Or. en

Amendement 158
Diana Iovanovici Şoşoacă

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point r

Proposition de résolution	*Amendement*
r) demander davantage d'efforts, de nouveaux textes législatifs et l'application	r) demander davantage d'efforts, de nouveaux textes législatifs et l'application

des mesures existantes pour garantir les droits des travailleuses domestiques;	des mesures existantes pour garantir les droits des travailleuses domestiques ***afin qu'elles ne soient pas toujours dépendantes de leur partenaire et que leur travail au sein du foyer soit reconnu comme équivalent à un travail rémunéré dans les secteurs de l'emploi***;

Or. ro

Amendement 159
Mélissa Camara
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point r

Proposition de résolution	*Amendement*
r) demander davantage d'efforts, de nouveaux textes législatifs et l'application des mesures existantes pour garantir les droits des ***travailleuses*** domestiques;	r) demander davantage d'efforts, de nouveaux textes législatifs et l'application des mesures existantes pour garantir les droits des ***aidants professionnels et des travailleurs*** domestiques ***ainsi que les droits et la reconnaissance des aidants informels***;

Or. en

Amendement 160
Mathilde Androuët, Catherine Griset, Margarita de la Pisa Carrión

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point r

Proposition de résolution	*Amendement*
r) demander davantage d'efforts, de nouveaux textes législatifs et l'application des mesures existantes pour garantir les droits des travailleuses domestiques;	r) demander davantage d'efforts, de nouveaux textes législatifs et l'application des mesures existantes pour garantir les droits des travailleuses domestiques***, des lanceurs d'alerte ou des mères isolées***;

Or. fr

Amendement 161
Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point r

Proposition de résolution	*Amendement*
r) demander davantage d'efforts, de nouveaux textes législatifs et l'application des mesures existantes pour garantir les droits des travailleuses domestiques;	r) demander davantage d'efforts, de nouveaux textes législatifs et l'application des mesures existantes pour garantir les droits des travailleuses domestiques ***et des prestataires de soins informels***;

Or. pt

Amendement 162
Mélissa Camara
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point r bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	r bis) élaborer des voies de migration sûres et régulières, ainsi que des politiques et des programmes de migration de la main-d'œuvre qui tiennent compte de la dimension de genre, y compris dans des secteurs hautement «féminisés» et informels tels que le travail domestique et le travail de soins, et qui s'attaquent aux obstacles sexospécifiques à la participation des femmes au marché du travail et à la reconnaissance des compétences;

Or. en

Amendement 163
Hanna Gedin

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point r bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	r bis) proposer rapidement une définition du viol fondée sur l'absence de consentement en tant que norme pour les États membres de l'Union, renforçant les protections contre les violences sexuelles;

Or. en

Amendement 164
Mélissa Camara
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point r ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	r ter) encourager, dans l'Union, le droit d'asile, la reconnaissance, la protection, le soutien et l'intégration des femmes victimes de violence, quelle qu'en soit la forme;

Or. en

Amendement 165
Carolina Morace

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point s

Proposition de résolution	*Amendement*
s) renforcer la réponse, les ressources et la boîte à outils de l'Union, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, en ce qui concerne la violence fondée sur le genre, y compris la violence domestique, sexuelle, physique, psychologique et économique, ***notamment*** dans les zones de guerre, en	s) renforcer la réponse, les ressources et la boîte à outils de l'Union, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, en ce qui concerne la violence fondée sur le genre, y compris la violence domestique, sexuelle, physique, psychologique et économique, ***également*** dans les zones de guerre, en

tenant compte de la migration, de la prostitution et de l'exploitation sexuelle;	tenant compte de la migration, de la prostitution et de l'exploitation sexuelle***, et notamment la mise en place de centres de soutien et d'écoute pour les femmes victimes de violence dans les pays tiers, en particulier dans les zones défavorisées, à l'instar des centres anti-violence, avec un double objectif: aider à la reconnaissance des situations de violence et offrir une protection tant juridique que pratique aux femmes qui décident de signaler ces violences;***

Or. en

Amendement 166
Mélissa Camara
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point s

Proposition de résolution	*Amendement*
s) renforcer la réponse, les ressources et la boîte à outils de l'Union, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, en ce qui concerne la violence fondée sur le genre, y compris la violence domestique, sexuelle, physique, psychologique et économique, notamment dans les zones de guerre, en tenant compte ***de la migration, de la prostitution et de l'***exploitation sexuelle;	s) renforcer la réponse, les ressources et la boîte à outils de l'Union, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, en ce qui concerne la violence fondée sur le genre, y compris la violence domestique, sexuelle, physique, psychologique***, institutionnelle*** et économique, notamment dans les zones de guerre, en tenant compte ***du risque accru de violence et d'***exploitation sexuelle ***auquel les femmes sont confrontées lorsqu'elles fuient leur pays ou au cours de leurs périples migratoires***;

Or. en

Amendement 167
Hanna Gedin

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point s

Proposition de résolution	*Amendement*
s) renforcer la réponse, les ressources et la boîte à outils de l'Union, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, en ce qui concerne la violence fondée sur le genre, y compris la violence domestique, sexuelle, physique, psychologique et économique, ***notamment*** dans les zones de guerre, en tenant compte de la migration, de la prostitution et de l'exploitation sexuelle;	s) renforcer la réponse, les ressources et la boîte à outils de l'Union, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, en ce qui concerne la violence fondée sur le genre, y compris la violence domestique, sexuelle, physique, psychologique et économique, ***et ces formes de violence perpétrées en ligne, également dans les zones de guerre***, en tenant compte de la migration, de la prostitution et de l'exploitation sexuelle; ***souligner l'importance de faire respecter le droit humanitaire international afin de protéger les droits des femmes et des filles dans les zones de conflit;***

Or. en

Amendement 168
Mathilde Androuët, Catherine Griset, Margarita de la Pisa Carrión

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point s

Proposition de résolution	*Amendement*
s) renforcer la réponse, les ressources et la boîte à outils de l'Union, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, en ce qui concerne la violence fondée sur le ***genre***, y compris la violence domestique, sexuelle, physique, psychologique et économique, notamment dans les zones de guerre, en tenant compte de la migration, de la prostitution et de l'exploitation sexuelle;	s) renforcer la réponse, les ressources et la boîte à outils de l'Union, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, en ce qui concerne la violence fondée sur le ***sexe***, y compris la violence domestique, sexuelle, physique, psychologique et économique, notamment dans les zones de guerre, en tenant compte de la migration, de la prostitution et de l'exploitation sexuelle***, ou en ce qui concerne la violence de la pornographie, conformément à l'article 118 de la déclaration et du programme d'action de Beijing***;

Or. fr

Amendement 169
Elżbieta Katarzyna Łukacijewska

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point s

Proposition de résolution	*Amendement*
s) renforcer la réponse, les ressources et la boîte à outils de l'Union, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, en ce qui concerne la violence fondée sur le genre, y compris la violence domestique, sexuelle, physique, psychologique et économique, notamment dans les zones de guerre, en tenant compte de la migration, de la prostitution et de l'exploitation sexuelle;	s) renforcer la réponse, les ressources et la boîte à outils de l'Union, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, en ce qui concerne la violence fondée sur le genre, y compris la violence domestique, sexuelle, physique, psychologique et économique, notamment dans les zones de guerre, en tenant compte de la migration, de la prostitution et de l'exploitation sexuelle; ***mettre en œuvre des mesures visant à lutter contre la violence sexiste en ligne et à la prévenir, afin de protéger les femmes et les filles contre le harcèlement et les abus numériques;***

Or. en

Amendement 170
Diana Iovanovici Şoşoacă

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point s

Proposition de résolution	*Amendement*
s) renforcer la réponse, les ressources et la boîte à outils de l'Union, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, en ce qui concerne la violence ***fondée sur le genre***, y compris la violence domestique, sexuelle, physique, psychologique et économique, notamment dans les zones de guerre, en tenant compte de la migration, de la prostitution et de l'exploitation sexuelle;	s) renforcer la réponse, les ressources et la boîte à outils de l'Union, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, en ce qui concerne la violence ***à caractère sexiste***, y compris la violence domestique, sexuelle, physique, psychologique et économique, notamment dans les zones de guerre, en tenant compte de la migration, ***du trafic de drogue,*** de la prostitution et de l'exploitation sexuelle***, le cas échéant, en appliquant la loi en matière de sanctions***;

Or. ro

Amendement 171
Judita Laššáková

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point s

Proposition de résolution	*Amendement*
s) renforcer la réponse, les ressources et la boîte à outils de l'Union, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, ***en ce qui concerne la violence fondée sur le genre***, y compris la violence domestique, sexuelle, physique, psychologique et économique, notamment dans les zones de guerre, en tenant compte de la migration, de la prostitution et de l'exploitation sexuelle;	s) renforcer la réponse, les ressources et la boîte à outils de l'Union, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, ***pour protéger les femmes et les filles contre toutes les formes de*** violence, y compris ***le harcèlement sur le lieu de travail,*** la violence domestique, sexuelle, physique, psychologique et économique, notamment dans les zones de ***conflit armé, de*** guerre ***et d'occupation étrangère***, en tenant compte de la migration, de la prostitution et de l'exploitation sexuelle;

Or. en

Amendement 172
Rosa Estaràs Ferragut

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point s

Proposition de résolution	*Amendement*
s) renforcer la réponse, les ressources et la boîte à outils de l'Union, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, en ce qui concerne la violence fondée sur le genre, y compris la violence domestique, sexuelle, physique, psychologique et économique, notamment dans les zones de guerre, en tenant compte de la migration, de la prostitution et de l'exploitation sexuelle;	s) renforcer la réponse, les ressources et la boîte à outils de l'Union, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, en ce qui concerne la violence fondée sur le genre, y compris la violence domestique, sexuelle, physique, psychologique***, matérielle*** et économique, notamment dans les zones de guerre, en tenant compte ***des vulnérabilités économiques,*** de la migration, de la prostitution***, de la traite des êtres humains*** et de l'exploitation sexuelle ***et génésique***;

Or. en

Amendement 173
Eleonora Meleti

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point s

Proposition de résolution	*Amendement*
s) renforcer la réponse, les ressources et la boîte à outils de l'Union, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, en ce qui concerne la violence fondée sur le genre, y compris la violence domestique, sexuelle, physique, psychologique et économique, notamment dans les zones de guerre, en tenant compte de la migration, de la prostitution et de l'exploitation sexuelle;	s) renforcer la réponse, les ressources et la boîte à outils de l'Union, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, en ce qui concerne la violence fondée sur le genre***, à la fois en ligne et hors ligne,*** y compris la violence domestique, sexuelle, physique, psychologique***, verbale*** et économique, notamment dans les zones de guerre, en tenant compte de la migration, de la prostitution et de l'exploitation sexuelle;

Or. en

Amendement 174
Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point s

Proposition de résolution	*Amendement*
s) renforcer la réponse, les ressources et la boîte à outils de l'Union, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, en ce qui concerne la violence fondée sur le genre, y compris la violence domestique, sexuelle, physique, psychologique et économique, notamment dans les zones de guerre, en tenant compte de la migration, de la prostitution et de l'exploitation sexuelle;	s) renforcer la réponse, les ressources et la boîte à outils de l'Union, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, ***également en matière de santé mentale,*** en ce qui concerne la violence fondée sur le genre, y compris la violence domestique, sexuelle, physique, psychologique et économique, notamment dans les zones de guerre, en tenant compte de la migration, de la prostitution et de l'exploitation sexuelle;

Or. pt

Amendement 175
Abir Al-Sahlani, Raquel García Hermida-Van Der Walle

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point s

Proposition de résolution	*Amendement*
s) renforcer la réponse, les ressources et la boîte à outils de l'Union, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, en ce qui concerne la violence fondée sur le genre, y compris la violence domestique, sexuelle, physique, psychologique et économique, notamment dans ***les zones de guerre***, en tenant compte de la migration, de la prostitution et de l'exploitation sexuelle;	s) renforcer la réponse, les ressources et la boîte à outils de l'Union, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, en ce qui concerne la violence fondée sur le genre, y compris la violence domestique, sexuelle, physique, psychologique et économique, notamment dans ***les zones de conflit***, en tenant compte de la migration, de la prostitution et de l'exploitation sexuelle;

Or. en

Amendement 176
Carolina Morace

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point s bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	s bis) promouvoir la prévention de la violence fondée sur le genre dans le sport en mettant en place un système de surveillance et de prévention de cette forme de violence au sein des institutions sportives, en exigeant des organisations qu'elles adoptent des politiques et des mesures préventives, accompagnées d'un mécanisme de signalement sécurisé et protégé;

Or. en

Amendement 177
Margarita de la Pisa Carrión

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point t

Proposition de résolution	*Amendement*
t) veiller à ce que les femmes, dans toute leur diversité, aient accès à des services de santé, notamment en ce qui concerne les droits en matière de sexualité et de procréation, y compris une éducation sexuelle et relationnelle adaptée à l'âge, la contraception, l'avortement sûr et légal, les soins de santé maternelle et les services de santé basés sur les soins;	***supprimé***

Or. es

Amendement 178
Rosa Estaràs Ferragut

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point t

Proposition de résolution	*Amendement*
t) veiller à ce que les femmes, dans toute leur diversité, aient accès à des services de santé, notamment en ce qui concerne ***les droits*** en matière de sexualité et de procréation, y compris une éducation sexuelle et relationnelle adaptée à l'âge, la contraception, l'avortement sûr et légal, les soins de santé maternelle et les services de santé basés sur les soins;	t) veiller à ce que les femmes, dans toute leur diversité, aient accès à des services de santé, notamment en ce qui concerne ***la santé*** en matière de sexualité et de procréation, y compris une éducation sexuelle et relationnelle adaptée à l'âge, la contraception, l'avortement sûr et légal, les soins de santé maternelle et les services de santé basés sur les soins; ***veiller à ce que les femmes soient protégées contre les grossesses forcées et les avortements forcés, en particulier dans les lieux où des politiques de nettoyage ethnique sont mises en œuvre, et à ce qu'en aucun cas l'avortement ne soit promu en tant que méthode de planification familiale, comme indiqué dans la déclaration de Beijing;***

Or. en

Amendement 179

Laurence Trochu, Chiara Gemma, Elena Donazzan, Georgiana Teodorescu

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point t

Proposition de résolution	*Amendement*
t) veiller à ce que les femmes, ***dans toute leur diversité***, aient accès à des services de santé***, notamment en ce qui concerne les droits en matière de sexualité et de procréation, y compris une éducation sexuelle et relationnelle adaptée à l'âge, la contraception, l'avortement sûr et légal, les soins de santé maternelle et les services de santé basés sur les soins***;	t) veiller à ce que les femmes, ***quels que soient leur âge et leur condition sociale***, aient accès à des services de santé ***complets***;

Or. fr

Amendement 180
Hanna Gedin

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point t

Proposition de résolution	*Amendement*
t) veiller à ce que les femmes, dans toute leur diversité, aient accès à des services de santé, notamment en ce qui concerne ***les droits en matière de sexualité et de procréation,*** y compris une éducation sexuelle et ***relationnelle*** adaptée à l'âge, la contraception, l'avortement sûr et légal, ***les soins*** de santé maternelle et ***les services de santé*** basés sur les soins;	t) veiller à ce que les femmes ***et les filles***, dans toute leur diversité, aient accès à des services de santé ***abordables***, y compris en matière de ***santé et de droits sexuels et génésiques, conformément aux normes internationales en matière de droits de l'homme et de santé publique***, y compris une éducation sexuelle ***complète, obligatoire,*** adaptée à l'âge ***et scientifiquement exacte,*** la contraception ***et la contraception d'urgence,*** l'avortement sûr et légal, ***des services de*** santé maternelle ***respectueux et*** basés sur les soins;

Or. en

Amendement 181
Elżbieta Katarzyna Łukacijewska

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point t

Proposition de résolution	*Amendement*
t) veiller à ce que les femmes, dans toute leur diversité, aient accès à des services de santé, notamment en ce qui concerne les droits en matière de sexualité et de procréation, y compris une éducation sexuelle et relationnelle adaptée à l'âge, la contraception, l'avortement sûr et légal, les soins de santé maternelle et les services de santé basés sur les soins;	t) veiller à ce que les femmes, dans toute leur diversité, aient accès à des services de santé, notamment en ce qui concerne les droits en matière de sexualité et de procréation, y compris une éducation sexuelle et relationnelle adaptée à l'âge, la contraception, l'avortement sûr et légal, les soins de santé maternelle et les services de santé basés sur les soins; ***souligner l'importance de l'accès à des services de santé mentale adaptés aux besoins spécifiques des femmes et des filles;***

Or. en

Amendement 182
Abir Al-Sahlani, Billy Kelleher, Lucia Yar, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Valérie Devaux, Jana Toom, Veronika Cifrová Ostrihoňová

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point t

Proposition de résolution	*Amendement*
t) veiller à ce que les femmes, dans toute leur diversité, aient accès à des services de santé, notamment en ce qui concerne les droits en matière de sexualité et de procréation, y compris une éducation sexuelle et relationnelle adaptée à l'âge, la contraception, l'avortement sûr et légal, les soins de santé maternelle et les services de santé basés sur les soins;	t) ***supprimer les obstacles et restrictions juridiques, financiers, sociaux et pratiques à l'avortement dans tous les États membres;*** veiller à ce que les femmes, dans toute leur diversité, aient accès à des services de santé, notamment en ce qui concerne les droits en matière de sexualité et de procréation, y compris une éducation sexuelle et relationnelle adaptée à l'âge, la contraception, l'avortement sûr et légal, les soins de santé maternelle et les services de santé basés sur les soins;

Or. en

Amendement 183
Mathilde Androuët, Catherine Griset

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point t

Proposition de résolution	*Amendement*
t) veiller à ce que les femmes, dans toute leur diversité, aient accès à des services de santé, notamment en ce qui concerne les ***droits en matière de sexualité et de procréation***, y compris une éducation sexuelle et relationnelle adaptée à l'âge, la contraception***, l'avortement sûr et légal***, les soins de santé maternelle ***et*** les services de santé basés sur les soins;	t) veiller à ce que les femmes, dans toute leur diversité, aient accès à des services de santé, notamment en ce qui concerne les ***soins gynécologiques et obstétriques***, y compris une éducation sexuelle et relationnelle adaptée à l'âge ***qui respecte et implique les parents***, la contraception, les soins de santé maternelle***,*** les services de santé basés sur les soins;

Or. fr

Amendement 184
Judita Laššáková

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point t

Proposition de résolution	*Amendement*
t) veiller à ce que les femmes, ***dans toute leur diversité***, aient accès à des services de santé, notamment en ce qui concerne ***les droits en matière de sexualité et de procréation, y compris une éducation sexuelle et relationnelle adaptée à l'âge, la contraception, l'avortement sûr et légal,*** les soins de santé maternelle et les services de santé basés sur les soins;	t) veiller à ce que les femmes aient accès à des services de santé ***complets, de qualité et abordables,*** notamment en ce qui concerne les soins de santé maternelle et les services de santé basés sur les soins;

Or. en

Amendement 185

Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point t

Proposition de résolution	*Amendement*
t) veiller à ce que les femmes, dans toute leur diversité, ***aient*** accès à des services de santé, notamment en ce qui concerne les droits en matière de sexualité et de procréation, y compris une éducation sexuelle et relationnelle adaptée à l'âge, la contraception, l'avortement sûr et légal, les soins de santé maternelle et les services de santé basés sur les soins;	t) veiller à ce que les femmes, dans toute leur diversité, ***disposent de toutes les informations dont elles ont besoin pour avoir*** accès à des services de santé, notamment en ce qui concerne les droits en matière de sexualité et de procréation, y compris une éducation sexuelle et relationnelle adaptée à l'âge, la contraception, l'avortement sûr et légal, les soins de santé maternelle et les services de santé basés sur les soins;

Or. ro

Amendement 186
Irmhild Boßdorf

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point t

Proposition de résolution	*Amendement*
t) veiller à ce que les femmes, dans toute leur diversité, aient accès à des services de santé, notamment en ce qui concerne les droits en matière de sexualité et de procréation, ***y compris une éducation sexuelle et relationnelle adaptée à l'âge,*** la contraception, l'avortement sûr et légal, les soins de santé maternelle et les services de santé basés sur les soins;	t) veiller à ce que les femmes, dans toute leur diversité, aient accès à des services de santé, notamment en ce qui concerne les droits en matière de sexualité et de procréation, la contraception, l'avortement sûr et légal, les soins de santé maternelle et les services de santé basés sur les soins;

Or. en

Amendement 187
Joanna Scheuring-Wielgus

Proposition de résolution

Paragraphe 1 – point t

Proposition de résolution	*Amendement*
t) veiller à ce que les femmes, dans toute leur diversité, aient accès à des services de santé, notamment en ce qui concerne les droits en matière de sexualité et de procréation, y compris une éducation sexuelle et relationnelle adaptée à l'âge, ***la*** contraception, l'avortement sûr et légal, les soins de santé maternelle et les services de santé basés sur les soins;	t) veiller à ce que les femmes, dans toute leur diversité, aient accès à des services de santé, notamment en ce qui concerne les droits en matière de sexualité et de procréation, y compris une éducation sexuelle et relationnelle adaptée à l'âge, ***une*** contraception ***abordable***, l'avortement sûr et légal, les soins de santé maternelle et les services de santé basés sur les soins;

Or. en

Amendement 188
Carolina Morace

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point t – sous-point i (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	i) promouvoir des conditions dignes et respectueuses des droits fondamentaux pour les femmes incarcérées qui sont également mères, en accordant une attention particulière aux besoins des mères ayant de jeunes enfants; soutenir l'accès aux soins de santé, aux soins psychologiques et aux programmes de réadaptation, en garantissant des espaces adéquats pour maintenir le lien avec leurs enfants;

Or. en

Amendement 189
Abir Al-Sahlani, Billy Kelleher, Lucia Yar, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Valérie Devaux, Jana Toom, Veronika Cifrová Ostrihoňová

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point t – sous-point i (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	i) prendre acte des recommandations de la résolution du Parlement européen du 11 avril 2024 sur l'inclusion du droit à l'avortement dans la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne et les mettre en œuvre;

Or. en

Amendement 190
Mathilde Androuët, Catherine Griset, Margarita de la Pisa Carrión

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point u

Proposition de résolution	*Amendement*
u) appeler à redoubler d'efforts pour traiter les questions d'égalité entre les femmes et les hommes dans le contexte de la transition écologique, compte tenu de l'impact intersectionnel et disproportionné du changement climatique sur les femmes et les filles, notamment dans les pays en développement, en notant que les effets du changement climatique ne sont pas neutres du point de vue du genre;	***supprimé***

Or. fr

Amendement 191
Margarita de la Pisa Carrión

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point u

Proposition de résolution	*Amendement*
u) appeler à redoubler d'efforts pour traiter les questions d'égalité entre les femmes et les hommes dans le contexte de la transition écologique, compte tenu de	***supprimé***

l'impact intersectionnel et disproportionné du changement climatique sur les femmes et les filles, notamment dans les pays en développement, en notant que les effets du changement climatique ne sont pas neutres du point de vue du genre;

Or. es

Amendement 192
Irmhild Boßdorf

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point u

Proposition de résolution	*Amendement*
u) appeler à redoubler d'efforts pour traiter les questions d'égalité entre les femmes et les hommes dans le contexte de la transition écologique, compte tenu de l'impact intersectionnel et disproportionné du changement climatique sur les femmes et les filles, notamment dans les pays en développement, en notant que les effets du changement climatique ne sont pas neutres du point de vue du genre;	***supprimé***

Or. en

Amendement 193
Elżbieta Katarzyna Łukacijewska

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point u

Proposition de résolution	*Amendement*
u) appeler à redoubler d'efforts pour traiter les questions d'égalité entre les femmes et les hommes dans le contexte de la transition écologique, compte tenu de l'impact intersectionnel et disproportionné	u) appeler à redoubler d'efforts pour traiter les questions d'égalité entre les femmes et les hommes dans le contexte de la transition écologique, compte tenu de l'impact intersectionnel et disproportionné

du changement climatique sur les femmes et les filles, notamment dans les pays en développement, en notant que les effets du changement climatique ne sont pas neutres du point de vue du genre;	du changement climatique sur les femmes et les filles, notamment dans les pays en développement, en notant que les effets du changement climatique ne sont pas neutres du point de vue du genre; ***plaider en faveur de la participation des femmes aux processus décisionnels en matière d'environnement afin de renforcer la résilience et d'élaborer des stratégies tenant compte de la dimension de genre;***

Or. en

Amendement 194
Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point u

Proposition de résolution	*Amendement*
u) appeler à redoubler d'efforts pour traiter les questions d'égalité entre les femmes et les hommes dans le contexte de la transition écologique, compte tenu de l'impact intersectionnel et disproportionné du changement climatique sur les femmes et les filles, notamment dans les pays en développement, en notant que les effets du changement climatique ne sont pas neutres du point de vue du genre;	u) appeler à redoubler d'efforts pour traiter les questions d'égalité entre les femmes et les hommes dans le contexte de la transition écologique, compte tenu de l'impact intersectionnel et disproportionné du changement climatique sur les femmes et les filles, notamment dans les pays en développement, ***ainsi que dans les régions et les zones rurales les plus touchées par ces changements,*** en notant que les effets du changement climatique ne sont pas neutres du point de vue du genre;

Or. pt

Amendement 195
Hanna Gedin

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point u

Proposition de résolution	*Amendement*
u) appeler à redoubler d'efforts pour	u) appeler à redoubler d'efforts pour

traiter les questions d'égalité entre les femmes et les hommes dans le contexte de la transition écologique, ***compte tenu de l'impact intersectionnel et disproportionné du changement climatique sur les femmes et les filles, notamment dans les pays en développement, en notant que les effets du changement climatique ne sont pas neutres du point de vue du genre***;	traiter les questions d'égalité entre les femmes et les hommes dans le contexte de la transition écologique***, en reconnaissant que la crise climatique n'est pas neutre du point de vue du genre et qu'elle est causée par des systèmes de pouvoir inéquitables, affectant de manière disproportionnée les femmes et les communautés marginalisées par des systèmes d'oppression croisés, en particulier dans les pays en développement***;

Or. en

Amendement 196
Mélissa Camara
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point u

Proposition de résolution	*Amendement*
u) appeler à redoubler d'efforts pour traiter les questions d'égalité entre les femmes et les hommes dans le contexte de la transition écologique, compte tenu de l'impact intersectionnel et disproportionné du changement climatique sur les femmes et les filles, notamment dans les pays en développement, en notant que les effets du changement climatique ne sont pas neutres du point de vue du genre;	u) appeler à redoubler d'efforts pour traiter les questions d'égalité entre les femmes et les hommes dans le contexte de la transition écologique***, et ce dans une perspective éco-féministe***, compte tenu de l'impact intersectionnel et disproportionné du changement climatique sur les femmes et les filles, notamment dans les pays en développement, en notant que les effets du changement climatique ne sont pas neutres du point de vue du genre;

Or. en

Amendement 197
Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point u

Proposition de résolution	*Amendement*

u) appeler à redoubler d'efforts pour traiter les questions d'égalité entre les femmes et les hommes dans le contexte de la transition écologique, compte tenu de l'impact intersectionnel et disproportionné du changement climatique sur les femmes et les filles, notamment dans les pays en développement, en notant que les effets du changement climatique ne sont pas neutres du point de vue du genre;	u) appeler à redoubler d'efforts pour traiter les questions d'égalité entre les femmes et les hommes dans le contexte de la transition écologique ***et énergétique***, compte tenu de l'impact intersectionnel et disproportionné du changement climatique sur les femmes et les filles, notamment dans les pays en développement, en notant que les effets du changement climatique ne sont pas neutres du point de vue du genre;

Or. pt

Amendement 198
Mélissa Camara
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point u bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	u bis) lutter contre la cyberviolence ciblant spécifiquement les femmes et les filles, cette violence virtuelle ayant une incidence majeure sur leur vie personnelle et professionnelle, ainsi que sur leur santé mentale et physique;

Or. en

Amendement 199
Laurence Trochu, Chiara Gemma, Elena Donazzan

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point v

Proposition de résolution	*Amendement*
v) défendre et renforcer les organisations de la société civile qui soutiennent les droits des femmes;	***supprimé***

Or. fr

Amendement 200
Mélissa Camara
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point v

Proposition de résolution	*Amendement*
v) défendre et renforcer les organisations de la société civile qui soutiennent les droits des femmes;	v) défendre et renforcer les organisations de la société civile qui soutiennent les droits des femmes ***et veiller à ce que les organisations de terrain et les défenseurs des droits des femmes et des personnes LGBTIQ+, en particulier les petites organisations, soient soutenues par un financement adéquat et la suppression des restrictions qui entravent leur capacité à exercer leurs activités***;

Or. en

Amendement 201
Hanna Gedin

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point v

Proposition de résolution	*Amendement*
v) ***défendre et renforcer les*** organisations de la société civile ***qui soutiennent les droits des femmes***;	v) ***garantir un financement et une protection adéquats des défenseurs des droits de l'homme et des*** organisations de la société civile ***œuvrant pour faire progresser les droits des femmes et des filles, et veiller à leur participation aux enceintes pertinentes***;

Or. en

Amendement 202
Elżbieta Katarzyna Łukacijewska

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point v

Proposition de résolution	*Amendement*
v) défendre et renforcer les organisations de la société civile qui soutiennent les droits des femmes;	v) défendre et renforcer les organisations de la société civile qui soutiennent les droits des femmes; ***prévoir des mesures ciblées et un soutien au renforcement des capacités des organisations de femmes sur le terrain afin d'amplifier leur impact aux niveaux local et international;***

Or. en

Amendement 203
Mathilde Androuët, Catherine Griset, Margarita de la Pisa Carrión

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point v

Proposition de résolution	*Amendement*
v) défendre et renforcer les organisations de la société civile qui soutiennent les droits des femmes;	v) défendre et renforcer les organisations de la société civile qui soutiennent les droits des femmes***, notamment les structures d'accueil et d'écoute des femmes enceintes isolées, des mères isolées ou des femmes subissant des violences ou des menaces***;

Or. fr

Amendement 204
Abir Al-Sahlani, Billy Kelleher, Lucia Yar, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Valérie Devaux, Jana Toom, Veronika Cifrová Ostrihoňová

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point v

Proposition de résolution	*Amendement*
v) défendre et renforcer les organisations de la société civile qui	v) défendre et renforcer les organisations de la société civile qui

soutiennent les droits des femmes;	soutiennent les droits des femmes ***à l'intérieur et à l'extérieur de l'Union, s'opposer activement aux initiatives visant à réduire l'espace civique dans plusieurs États membres***;

Or. en

Amendement 205
Rosa Estaràs Ferragut

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point v

Proposition de résolution	*Amendement*
v) défendre et renforcer les organisations de la société civile qui soutiennent ***les droits des femmes***;	v) défendre et renforcer les organisations de la société civile qui soutiennent ***les femmes dans toutes leurs situations particulières, telles que le handicap, les victimes de violence, la discrimination sur le lieu de travail ou la maternité***;

Or. en

Amendement 206
Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point v

Proposition de résolution	*Amendement*
v) défendre et renforcer les organisations de la société civile qui soutiennent les droits des femmes;	v) défendre et renforcer les organisations de la société civile qui soutiennent les droits des femmes ***et l'égalité entre les sexes***;

Or. pt

Amendement 207
Joanna Scheuring-Wielgus

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point v bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	v bis) mettre en place une formation du Conseil sur l'égalité entre les femmes et les hommes et sur l'égalité, afin de créer un forum formel pour les ministres chargés des questions d'égalité afin de favoriser la coopération, de coordonner les politiques et d'échanger les bonnes pratiques entre les États membres;

Or. en